

Les sports

Lafleur: «Je suis passé par là où Gretzky passe» (C3)



Tournoi Un lancer Luc-Ayotte Sport Wellington surprend les favoris (C1)



Ascot Corner Sans eau depuis 17 jours, ils s'en prennent aux travaux de voirie (A4)

La Tribune

85^e ANNIVERSAIRE

mardi

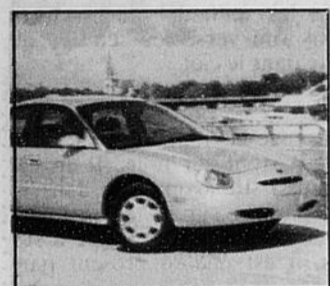
SHERBROOKE
5 septembre 1995
86^e ANNÉE - No 167
0,55 (WEEKEND: 1,50\$) Plus taxes

JE NOTRE CORNET PRÉFÈRE 45¢

BURGER KING «PIS Y'EST BON»

POUR UN TEMPS LIMITÉ

Automobile/C5



La Ford Taurus 96 se démarque à nouveau

Chez nous/B1



Ulverton

Pour l'amour de l'antiquité

Personnalité/B6



Jacques Robidas a fait opérer la magie

Météo/A2

(248^e jour de l'année)

Lever du soleil: 6h12

Coucher: 19h19

Ensoleillé

max.: 24°

Demain: ensoleillé;

max.: 19°

À LIRE AUJOURD'HUI

La belle Vie

Pour une retraite active!

Ne manquez pas ce rendez-vous de lecture tous les premiers lundis du mois.

Realisation du service de la publicité de La Tribune

Un long congé funeste: 4 morts

□ Série de drames en région, et à Sherbrooke où le rayon de soleil de plusieurs s'éteint tragiquement au centre-ville

Maurice CLOUTIER Sherbrooke

Plusieurs Sherbrookoises pleuraient hier la disparition tragique d'une octogénaire qui mettait plein de couleur dans leur vie quotidienne et dans celle du centre-ville.

La dame, âgée de 81 ans, a été écrasée par un véhicule en plein-centre ville dimanche soir.

Trois autres drames ont aussi secoué la grande région pendant le long congé, alors qu'un jeune homme s'est noyé sous les yeux de son père à Saint-Nicéphore, qu'une femme a été poignardée à mort à Lac-Mégantic et qu'un homme a vraisemblablement fait une chute mortelle dans sa maison à Saint-Isidore.

Hier, la voix parfois étreinte par l'émotion, Denise Denault et Odette Lemieux, ont raconté avec amour comment Juliette Gouaux, débordante d'énergie, donnait le goût de vivre par un regard pétillant, un mot doux, une parole réconfortante, autant à un proche qu'à un sans-abri ou un jeune dans un parc. Arrivée au centre-ville en juin, elle n'aura fait que passer un court moment dans leur vie.

Le rideau est tombé sur sa vie dimanche soir, à 17h49, lorsqu'une automobile l'a happée mortellement au moment où elle traversait en courant la rue King, à la hauteur du palais de justice.

Moins d'une heure plus tôt, dimanche soir, sur la rivière Saint-François à Saint-Nicéphore, près de Drummondville, le jeune Martin Pa-

renteau, 26 ans, de Québec mais originaire de la région de Drummondville, coulait à pic après une chute en ski nautique, sous les yeux impuissants d'amis et du père du jeune homme. Le corps a été repêché en après-midi hier.

Puis, du côté de Lac-Mégantic, un homme doit comparaître aujourd'hui au palais de justice relative-

ment à un drame conjugal. Deux des enfants de Mariette Giroux ont retrouvé leur mère, de 52 ans, dans une marre de sang dans son lit samedi matin.

Mort suspecte

Toujours au début du long con-

gé, un homme de 40 ans a été trouvé sans vie dans sa résidence de Saint-Isidore, à l'est de Coaticook, par sa conjointe. Mario Roy est vraisemblablement tombé dans l'escalier chez lui et serait décédé sur le coup. Le corps a été retrouvé au bas de l'escalier donnant sur le sous-sol.

Même si les enquêteurs de la SQ

sonst sur le coup, on ne note aucun signe de violence. Selon les policiers, l'alcool pourrait être en cause dans cette affaire. Une autopsie sera pratiquée pour établir plus clairement les circonstances du décès.

Les détails en A3

Monique Gagnon-Tremblay, la femme, se confie



Téléphoto, par Claude Poulin

La députée de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay, comptera en décembre dix ans à son poste, «dix années qui m'ont fait vieillir énormément», dit-elle maintenant en se penchant sur son passé à la demande de La Tribune. Elle lève une partie du voile sur sa relation avec Jacques Tremblay, son mari décédé il y a deux ans.

«Il fallait que je fasse ma vie»

Ascot Corner

On la destinait à vivre dans l'ombre de celui qu'elle aimait. C'est le contraire qui s'est finalement produit puisqu'elle est devenue l'une des femmes les plus en vue au Québec.

Le 2 décembre prochain, Monique Gagnon-Tremblay complètera déjà une décennie comme députée du comté de Saint-François à l'Assemblée nationale. Dix ans. Comme le temps passe vite.

«Ce sont 10 années de ma vie que je n'ai pas vécues, que je n'ai pas vues. Dix années de folie furieuse, qui m'ont fait vieillir énormément», dira celle qui a été ministre pendant neuf ans au sein du gouvernement du Parti libéral, et qui se retrouve depuis un an sur les banquettes de l'opposition.

Bien sûr, on retire de grandes satisfactions à représenter et à défen-

dre les intérêts des gens de son comté, de sa province, mais on en retire aussi certaines frustrations. Comme celle d'avoir parfois l'impression de ne pas s'être occupée suffisamment de l'homme de sa vie, décédé il y a deux ans.

Une autre renommée

Jacques Tremblay, l'époux de Monique Gagnon-Tremblay, a été retrouvé mort noyé dans la piscine de la résidence familiale d'Ascot Corner. Il avait été l'une des premières grandes vedettes de la télévision sherbrookoise. Une très grande vedette, que l'on avait affublée du surnom «Coco Cognac», tellement il était un bon vivant et qu'il aimait la dive bouteille.

Jamais auparavant Monique Gagnon-Tremblay n'avait accepté de parler de sa vie privée. Encore moins de celui qui a partagé sa vie pendant 33 années. Aujourd'hui, en paix avec elle-même, elle n'a rien à cacher. Sereine, elle se livre en toute franchise. Comme pour se libérer.

«Je me rappelle, dit-elle, que lors d'une visite dans un foyer pour personnes âgées à l'occasion de ma première campagne électorale, tout

le monde reconnaissait Jacques et voulait lui parler ou lui serrer la main. Moi, j'étais celle qui se présentait comme députée, mais on ne me portait pas attention.»

Cela a été l'histoire de sa vie jusqu'à ce qu'elle soit élue.

Jacques Tremblay était connu grâce à la télévision, mais aussi par les spectacles qu'il donnait dans les cabarets. Il chantait. A cette époque, Monique Gagnon, une belle jeune fille qui arrivait de Plessisville, complétait son cours de notaire à l'Université de Sherbrooke.

«Je ne suivais jamais Jacques quand il faisait du spectacle ou quand il travaillait. C'était une règle d'or entre nous. De toute façon, je me faisais achaler quand j'étais avec lui et ça me déplaçait. Moi, la fumée, la boisson, les folies, je n'aimais pas ça.»

Monique Gagnon-Tremblay se souvient qu'on lui avait prédit que son union avec Jacques Tremblay ne ferait pas long feu. «Lucien Larocque, qui était vendeur de publicité à CHLT-TV à l'époque, me nous donnait pas plus que six mois

Bons et mauvais côtés

Un amour qui n'a pas toujours été de tout repos, on l'aura deviné.

Monique Gagnon-Tremblay rappelle qu'elle a aimé le Jacques Tremblay qu'elle a connu en 1964, alors qu'il faisait une tournée de promotion en tant que «Monsieur IGA» dans un supermarché de Thetford Mines. «J'ai aimé Jacques Tremblay, mais l'alcoolique, je n'avais pas de sympathie pour lui», dit-elle.

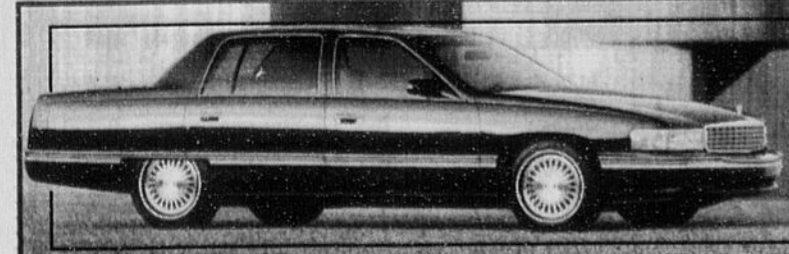
L'ex-vice-première ministre rappelle que l'homme de sa vie avait aussi de belles qualités. C'est pour celles-ci qu'elle l'aimait.

«Jacques était d'une bonté extrême et d'une intelligence supérieure, dit-elle. Ses poèmes que j'ai fait regrouper sous forme de recueil en sont une belle preuve.»

La députée rappelle que son

(suite en A2: MONIQUE)

«Mon père serait fier de moi» (A2)



Cadillac Sedan de Ville 1995
à partir de **37 995\$**
transport en sus
préparation incluse

Beaucage

CHEVROLET GEO OLDSMOBILE CADILLAC LITÉE

4339, BOUL. BOURQUE ROCK FOREST 823-4343

Gagnant au Gala Reconnaissances Estrie 1995



faites vite cette offre se termine le 30 septembre

09442

À LIRE DEMAIN

AGRO-ALIMENTAIRE



Des champignons «magiques»

seuse.

Vendeur/euse sur la route
Code prof: 6221 # 2066469

Lieu: Sherbrooke
Salaire: 6 \$/heure + commission, permanent, temps plein
Exigences: deux ans d'expérience dans la vente, connaissances des produits P.V.C., posséder une automobile, bonne présentation, une formation sera donnée en vente.

Serveur/euse au comptoir
Code prof: 6641 # 2068130

Lieu: Sherbrooke
Salaire: 6 \$/heure, 25 à 35 heures/semaine, permanent, jour, soir, semaine et fin de semaine
Exigences: D.E.S., débrouillard/e, rapide et disponible.

Commis de pâtisserie
Code prof: 6622 # 2005900

Lieu: Sherbrooke
Salaire: 6 \$/heure, permanent, temps partiel, 10 heures et plus/semaine
Exigences: D.E.S., expérience requise, aptitude à communiquer, parler français (requis), parler un peu anglais (un atout), permanent, temps partiel 10 à 25 heures par semaine, semaine et fin de semaine, personne très disponible en tout temps.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983 (option 3). Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

EMPLOIS DU JOUR

Machiniste
Code prof: 7231 # 2986674
Lieu: Windsor
Salaire: à négocier, permanent, plein temps, 40 heures/semaine
Exigences: de préférence avec expérience, cours professionnel en usinage, aura test de compétences à passer
Fonctions: travailler sur tour et fraiser.

RÉSULTATS Loto-Québec

Tirage du 95-09-02

2	6	9	10	15
17	18	20	22	23
25	37	38	39	45
48	51	53	61	64

Prochain tirage: 95-09-03
TVA, le réseau des tirages

RÉSULTATS Loto-Québec

Tirage du 95-09-02

4	12	28	31	45	46
---	----	----	----	----	----

Numéro complémentaire: 6

GAGNANTS	LOTS	6/6	5/6+	5/6	4/6	3/6
4	35	1 436	77 938	1 410 931		
6 602 676,50 \$	97 033,70 \$	1 892,00 \$	66,80 \$	10,00 \$		

Ventes totales: 81 667 805,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 3 300 000,00 \$
Prochain tirage: 95-09-06

Extra

Tirage du 95-09-02

NUMÉROS	LOTS
438386	100 000 \$
38386	1 000 \$
8386	250 \$
386	50 \$
86	10 \$
6	2 \$

Tirage du 95-09-03

6	8	12	13	15
16	17	18	21	30
31	37	42	43	52
53	56	57	63	69

Tirage du 95-09-04

2	7	9	10	16
20	27	28	29	31
34	38	44	45	46
55	56	59	64	69

SELECT

Tirage du 95-09-02

10	12	17	19	29	33
----	----	----	----	----	----

Numéro complémentaire: 26

GAGNANTS	LOTS
0	1 000 000,00 \$
2	7 585,60 \$
31	326,20 \$
1 163	40,60 \$
18 237	5,00 \$

Ventes totales: 645 323,00 \$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000 \$

SUPER 7

Tirage du 95-09-01

5	7	8	21	22	27	44
---	---	---	----	----	----	----

Numéro complémentaire: 26

Extra Super 7

Tirage du vendredi 95-09-01

NUMÉROS	LOTS
859208	100 000 \$
59208	1 000 \$
9208	250 \$
208	50 \$
08	10 \$
8	2 \$

GAGNANTS	LOTS
0	8 000 000,00 \$
0	103 474,60 \$
39	2 321,50 \$
2 428	133,10 \$
50 662	10,00 \$
45 726	10,00 \$
416 402	participation gratuite

Ventes totales: 5 849 054,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 9 000 000,00 \$
Prochain tirage: 95-09-08

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

«Mon père serait fier de moi»

□ Joseph Gagnon serait heureux de voir sa fille être l'une des têtes d'affiche de «son» parti

Ascot Corner

Secrétaire légale. Notaire. Enfin députée. Elle a même été la première femme à occuper le poste de ministre des Finances et celui de présidente du Conseil du Trésor. Elle fut aussi la deuxième femme à occuper l'importante fonction de vice-première ministre du Québec.



Mario GOUPIL

«C'est mon père qui serait fier de moi. Ce serait incroyable. Il me semble de le voir...», dit Monique Gagnon-Tremblay, comme si elle remontait dans le temps.

Malheureusement, Joseph Gagnon est décédé en 1977, avant que la plus jeune de ses cinq enfants (quatre filles et un garçon) décide de se lancer en politique active. Homme très politisé et lui-même très impliqué, il aurait sûrement éprouvé beaucoup de fierté à voir sa fille devenir l'une des têtes d'affiche de «son» parti.

La mère de la députée de Saint-François, Antoinette Provencher, est quant à elle toujours en grande forme, à 87 ans, et elle suit de près la

carrière de sa petite Monique. Et malheur aux journalistes ainsi qu'aux péquistes qui osent lui faire la vie dure!

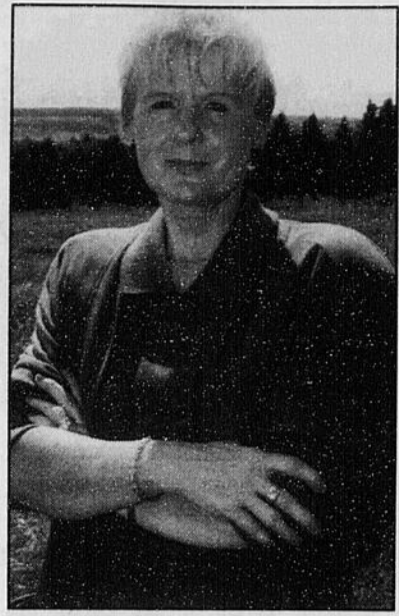
Avant de devenir elle-même notaire, Monique Gagnon-Tremblay a été secrétaire légale pendant plusieurs années dans les Bois-Francs. Elle est originaire de Plessisville. Son propre bureau de notaire, elle l'a ouvert dans la maison qu'elle habite toujours, chemin Biron, à Ascot Corner.

Depuis le décès de son époux, il n'y a plus d'animaux dans les bâtiments qui se trouvent derrière la magnifique résidence. Finis les chevaux pour Monique Gagnon-Tremblay. Même plus de chiens! Restent toujours les marmottes, les lièvres et les cerfs de Virginie qui circulent allégrement dans ce havre de paix, vaste de 146 acres.

Monique Gagnon-Tremblay continue donc de vivre dans les souvenirs d'une union de 33 ans, à Ascot Corner. Elle possède aussi un condominium à Québec. «J'ai passé tout le mois de juillet ici, à travailler autour de la maison», confiait-elle lorsque nous l'avons rencontrée, à sa résidence principale.

En juillet, elle a aussi commémoré la mémoire de son défunt mari, Jacques Tremblay, décédé le 7 juillet 1993.

«C'était le deuxième anniversaire



Monique Gagnon-Tremblay

du décès de Jacques et comme je sais que ce n'est pas nécessairement une messe dont il aurait voulu, j'ai organisé un party. Pendant tout le week-end, les membres de sa famille sont demeurés chez-nous; certains ont couché ici, d'autres à l'hôtel et il y en avait même en roulotte motorisée. C'est ce que Jacques aurait voulu.»

Cendres dans le ciel

Deux ans plus tôt, tous les membres des familles Gagnon et Tremblay, ainsi que les deux enfants de Jacques, issus d'un premier mariage, avaient été réunis à la résidence d'Ascot Corner après les funérailles. Encore là, la députée Saint-François avait salué de façon on ne peut plus particulière la mémoire de son regretté époux, qui avait demandé à être incinéré.

Il faut savoir que Jacques Tremblay aimait beaucoup l'aviation et qu'il était lui-même pilote d'avion, comme l'un de ses frères. Après ses funérailles, à la demande de Monique, le frère du défunt s'est embarqué à bord d'un avion, avec les deux enfants de Jacques. L'avion a circulé au-dessus de la maison, autour de laquelle s'étaient regroupés les membres de la famille et des proches. Ensemble, les enfants de Jacques Tremblay ont versé les cendres de leur père dans le ciel.

«Tous les invités ont reçu des cendres sur eux et pourtant il venait cette journée-là, rappelle-t-elle. On en avait partout sur nous. Il en est tombé aussi sur la maison, dans la piscine, partout sur le terrain. Jacques a aimé vivre ici et grâce à ses cendres, il est encore présent partout ici.»

Et il le sera probablement toujours.

Dans l'opposition, elle retrouve sa vie privée

Ascot Corner (MG)

«L'opposition me fait du bien», avoue Monique Gagnon-Tremblay en poussant un long soupir. «Je n'avais jamais eu la chance de marcher librement dans les rues de Québec pendant les neuf années où j'ai été ministre. Je n'étais jamais allée marcher aux Plaines d'Abraham, par exemple. Aujourd'hui, je me rends à pied, le matin, à l'Assemblée nationale et je reviens à pied, le soir, à mon condominium.»

Monique Gagnon-Tremblay récupère depuis que le Parti québécois a pris le pouvoir le 12 septembre dernier. Son travail en est maintenant un d'opposition au gouvernement, et elle reconnaît avoir certaines difficultés à s'y acclimater.

Quand elle était ministre, son chauffeur et garde-du-corps ne la quittait pas d'une semelle... ou presque. Par sécurité, il ne lui était pas permis de circuler seule.

«Je n'avais jamais le droit de marcher seule de crainte que je me

fasse attaquer. Le lendemain de l'élection, où nous nous sommes retrouvés dans l'opposition, j'étais la même personne et pourtant, je marchais seule sur la rue. N'importe qui pouvait m'attaquer et cela n'avait plus aucune espèce d'importance. Cela m'a un peu révoltée, je l'avoue. Nous étions vraiment sur-protégés.»

Monique Gagnon-Tremblay goûte pleinement le fait de retrouver une vie privée.

«J'apprécie le temps que j'ai à moi. Je recommence à m'occuper de mes affaires. Par exemple, je prends le temps de négocier des prix pour ce que j'achète. Ce n'est pas parce que j'ai été ministre ou parce que je suis députée, que je dois payer plus cher», dit-elle.

À l'épicerie en jeans

L'une de ses premières sorties qu'elle a faite à Québec, après avoir perdu son chauffeur et garde-du-corps, a été de se rendre au marché Métro de la rue Cartier y faire une petite épicerie. Il était 20h30, et la nuit s'était déjà installée sur la Vieille Capitale. Ça lui a fait tout drôle.

Elle a aussi éprouvé une drôle de

sensation lorsqu'elle a osé se rendre au dépanneur d'Ascot Corner en jeans. «Maintenant, je ne suis pas mal à l'aise de me rendre au magasin en pantalons. Quand j'étais ministre, c'était la jupe», rappelle-t-elle.

Et que dire de cette première fois, où, au volant de la voiture qu'elle venait d'acheter, elle s'est presque retrouvée en panne d'essence, tard le soir, dans la région de Granby. Elle a eu beau chercher pour un pompiste, il n'y avait que des libre-service partout. Le problème, c'est qu'elle ne savait pas comment mettre de l'essence dans la voiture. «Je m'étais toujours fait servir ma gazoline. J'ai donc dû me faire expliquer comment la pompe fonctionnait», avoue-t-elle, en rougissant.

Il y a aussi cette autre visite à une station-service, l'automne dernier, où elle a voulu faire laver sa voiture après un plein d'essence. «On m'a remis un coupon-code. En arrivant à la porte, j'ai dit à ma soeur: 'mais il n'y a donc personne pour prendre la

coupon'. C'est elle qui m'a expliqué que je devais entrer le code numérique. Elle m'a aussi montré comment le faire. Non, mais est-ce que ça se peut être dépassée à ce point?», lance-t-elle.

Refaire sa vie?

Après neuf années où elle a vécu à un rythme infernal, sans vraiment voir et apprécier la vie, Monique Gagnon-Tremblay reprend donc son souffle. «Cela doit paraître puisque ces derniers temps, les gens me disent que j'ai rajuni», mentionne-t-elle avec un beau sourire.

Monique Gagnon-Tremblay songe-t-elle à refaire sa vie?

«Je ne souhaiterais pas passer le reste de mes jours seule. Cette solitude, je la sens parfois. Je sais que le fait d'avoir déjà été vice-première ministre crée un espèce d'écran autour de moi. Ce n'est pas n'importe qui, non plus, qui va venir frapper à ma porte. Mais il y a des pré-requis. D'importants pré-requis...», conclut-elle.

Monique (suite de Une)

époux a trouvé très difficile de se retrouver dans l'ombre. «Il était malade, mais lui, il ne se pensait pas malade. Il me reprochait de ne pas l'impliquer suffisamment. Mais moi, il m'arrivait d'avoir honte. Je ne voulais pas que les gens sachent...»

Ennuis de santé

Jacques Tremblay a connu encore plus d'ennuis de santé lorsque son épouse a été élue députée. Un mois après son élection, il a été victime d'un anévrisme. Il en a résulté une paralysie partielle d'un côté du corps.

«Il m'arrive parfois de penser que Jacques a dû s'arranger tout seul, même s'il y avait du monde pour veiller sur lui. Mais je n'avais pas le temps de m'en occuper comme je l'aurais aimé. Je m'inquiétais beaucoup pour lui. Il fallait que je fasse ma vie. De toute façon, je n'aurais

pas réussi à le guérir. D'ailleurs, si on a réussi à vivre ensemble, c'est que l'on avait un respect mutuel et une confiance mutuelle. Jacques n'aurait jamais voulu me brimer. Il était fier de ma carrière et moi de la sienne.»

Des carrières diamétralement opposées, il faut bien le dire. A 14 ans, Jacques Tremblay faisait déjà du cabaret. Monique Gagnon-Tremblay, elle, est devenue députée le cap de la quarantaine passé.

Des regrets?

«Je regrette de ne pas avoir eu d'enfant, répond-t-elle. J'aurais aimé en avoir un, mais lorsque je me suis sentie prête, j'avais déjà 41 ou 42 ans. J'étais trop perfectionniste pour mener ma carrière et être mère de famille à la fois. Mais aujourd'hui, j'aimerais bien que cet enfant soit là...»

Le 6e marathon (carta Aqua) est fini. On doit jouer sur la carte bleue.

500\$ À GAGNER PAR SEMAINE

SOLEIL Tout l'été!

7e MARATHON CARTE COMPLÈTE CARTE BLEUE

N-35	G-59	I-28	B-12	G-49
I-26	N-42	B-1	O-64	G-55
G-54	N-38	G-57	N-37	N-43

Veillez noter que les numéros se lisent de gauche à droite. Cet ordre sera respecté au moment de déterminer un gagnant.

La Tribune POUR VOUS ABONNER **564-5466**
1 800 567-6955

LA QUOTIDIENNE 513-7433

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:
— Camélot et camélot motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot: \$3,71
taxe de vente du Québec: 24
Coût à l'abonnement: \$3,95

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 0529168

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camélot et camélot motorisés.

TERRITOIRES IMMÉDIATS:
1 an \$255,00, TPS \$17,85, TVA \$17,74 = \$290,59
6 mois \$140,00, TPS \$ 9,80, TVA \$ 9,74 = \$159,54
3 mois \$ 80,00, TPS \$ 5,60, TVA \$ 5,56 = \$ 91,16
1 mois \$ 30,00, TPS \$ 3,50, TVA \$ 3,48 = \$ 36,98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$310,00, TPS \$21,70, TVA \$21,56 = \$353,26
6 mois \$185,00, TPS \$12,95, TVA \$12,87 = \$210,82
3 mois \$110,00, TPS \$ 7,70, TVA \$ 7,65 = \$125,35
1 mois \$ 55,00, TPS \$ 3,85, TVA \$ 3,83 = \$ 62,68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an \$700,00, 6 MOIS \$410,00, 3 MOIS \$265,00, 1 MOIS \$130,00

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Cette nuit	Mercredi	Jeudi	Vendredi
ENSOLEILLÉ	CIEL VARIABLE	ENSOLEILLÉ	CIEL VARIABLE	AVERSES DE PLUIE
max 24	min 9	max 19	7/19	9/20

MÉTÉO-NAUTIQUE

Membresmagog/Lac Champlain

1-900-451-4199
*0,95\$ LA MINUTE

Environnement Canada
La météo à la source

INDEX

Arts:	C-6	Éditorial:	A-8
Automobile:	C-5	Horoscope:	B-3
Bandes dessinées:	B-3	Messier en liberté:	B-3
Chez nous:	B-1	Personnalité:	B-6
Décès:	D-5	Petites annonces:	D-2
Économie:	D-1	Sports:	C-1

Les élus de Sherbrooke doivent autoriser ce soir le versement de 700 000 \$ pour la réfection de la salle Maurice-O'Bready

Le milieu culturel réclame un report

Maurice CLOUTIER Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke doit reporter à plus tard sa décision concernant une contribution de 700 000 \$ pour l'agrandissement de la salle Maurice-O'Bready, sans quoi elle violera ses propres politiques et commettra «une grave injustice».

Voilà en quelques mots les commentaires recueillis hier par La Tribune auprès de trois représentants du milieu culturel, Jacques Foisy de la Maison du Cinéma, Danielle Dupuy, directrice générale du Théâtre du Sang Neuf, et Jacques Jalbert, directrice artistique de l'Aire de jeu,

qui exhortent les élus municipaux à ne pas autoriser ce soir, comme prévu, l'aide financière.

Cette aide s'inscrit dans le cadre d'un projet global de 5,6 millions de dollars que caresse le Centre culturel pour revampir la salle. Le ministère de la Culture doit y contribuer pour 4 millions \$ alors que les maires de banlieue ont déjà laissé entendre qu'ils n'avaient pas de sous à mettre dans ce dossier. On espérait de se



Jacques Jalbert



Danielle Dupuy



Jacques Foisy

ment ouvertement à la façon de faire de l'administration, qui ignore totalement les structures qu'elle a elle-même mises en place.

«Le maire s'est fait élire en promettant plus de transparence», rappelle aux élus Jacques Foisy. Or, M. Jalbert, qui siège au Comité de la culture de la Ville, précise que jamais le dossier n'a été déposé encore moins discuté au sein du comité, avant que le conseil municipal se prononce.

Ce comité, mentionne quant à elle Mme Dupuy, fait pourtant partie de la structure mise en place par l'administration Perrault pour analyser les projets et formuler des recommandations.

Et le moratoire

Plus choquant encore, Mme Dupuy se demande comment les élus peuvent prendre pareil engagement alors qu'un moratoire existe depuis la fin de 1992 sur l'ensemble des investissements dans le secteur culturel, moratoire qui a justement bloqué la réalisation d'une étude devant définir les coûts de réalisation d'un centre de production et de diffusion pour la danse et le théâtre. Ce dernier projet et celui du Musée de la nature figuraient alors parmi les trois priorités de la Ville, à l'issue d'un consensus du milieu, avec le projet du centre culturel.

«Le comportement actuel de la

Ville donne l'impression qu'il n'y en a juste pour un», s'inquiète M. Foisy. Cela survient alors que la Ville doit couper 10 millions en vue de son prochain exercice, rajoute Mme Dupuy.

M. Foisy réclame rien de moins qu'une consultation du milieu et le dévoilement des détails du projet. «La Ville a le droit et le devoir de consulter. L'Université de Sherbrooke a bien consulté sa communauté lorsqu'est venu le temps du projet de la faculté d'administration», fait remarquer M. Foisy.

«Ce serait, conclut-il, une grande injustice si elle procède maintenant. La manière de faire la chose est troublante.»

Un drame conjugal secoue Lac-Mégantic

Des accusations devraient être portées aujourd'hui contre le conjoint de Mme Mariette Giroux

Claude PLANTE Lac-Mégantic

Le long congé de la fête du Travail a commencé d'une façon brutale à Lac-Mégantic alors qu'une femme de 52 ans a été trouvée sans vie, tôt samedi matin, dans son logement de la rue Papineau, triste victime de ce qui semble être un drame conjugal.

Mme Mariette Giroux a été retrouvée dans son lit par deux de ses fils avant qu'on demande les policiers de la Sûreté municipale de Lac-Mégantic vers 6h30 samedi matin. Le conjoint de la dame a été incarcéré à la prison de Sherbrooke toute la fin de semaine en rapport à cette affaire.

Des accusations seront vraisemblablement portées contre lui ce matin lorsqu'il comparaitra devant un juge de paix à Lac-Mégantic. L'enquête a été confiée à l'escouade des crimes majeurs de la Sûreté du Québec.

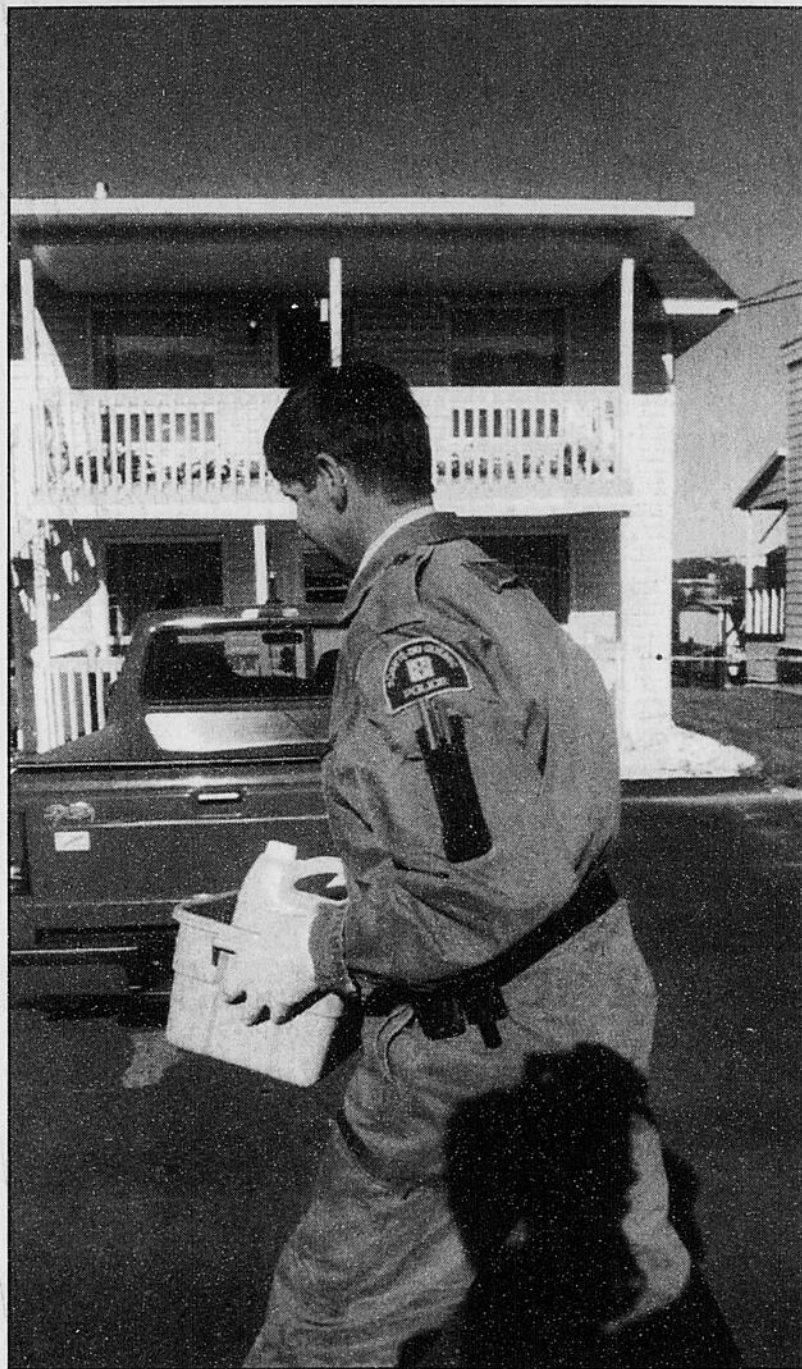
Le corps de la victime reposait dans une mare de sang lorsqu'il a été retrouvé. Une autopsie a été demandée pour déterminer la cause exacte du décès.

Rien n'indique que Mme Giroux ait dû se défendre contre un ou des agresseurs qui se seraient rendus chez le couple pour par exemple commettre un vol. «Il n'y a pas de porte forcée ou de meubles déplacés laissant croire à un vol», explique l'agent de la Sûreté du Québec, Serge Dubord.

«Il faut aussi éliminer la mort par arme à feu», ajoute M. Dubord. Nous sommes à la recherche de l'arme du crime. Nous avons parlé aux voisins et personne n'a vu ou entendu quelque chose.»

Logement passé au peigne fin

Les experts en reconstitution de crime de la SQ ont passé la journée de samedi à examiner les moindres recoins du petit appartement de 4582 de la rue Papineau, dans le secteur est de la ville de Lac-Mégantic. Le logement a été passé au peigne fin.



Après la découverte du corps de Mme Mariette Giroux, les experts en reconstitution de crime de la SQ ont passé la journée de samedi à examiner les moindres recoins du petit appartement du 4582 de la rue Papineau, dans le secteur est de la ville de Lac-Mégantic. Le logement a été passé au peigne fin.

Pendant ce temps, le conjoint de la dame était interrogé par les enquêteurs de la SQ.

«Le meurtre a été commis dans

la nuit vendredi à samedi, raconte l'agent Dubord. Quand le corps a été trouvé, il n'y avait pas longtemps que ça venait de se produire.»

L'arrivée de plusieurs autopas-

trouilles de la police locale et de la SQ n'a pas manqué d'attirer l'attention des gens de la place peu habitués à ce genre d'opération policière.

«Du bizarre de monde»

— Daniel Lessard, un voisin

Sherbrooke (CP)

Depuis 12 ans qu'elle demeure dans son petit logement de la rue Papineau, à Lac-Mégantic, Mme Mariette Giroux, victime d'un meurtre en fin de semaine, n'avait pratiquement jamais entretenu de relations avec ses voisins. En outre, rien de laissait présager le drame qui s'y est produit.

Jamais un bruit, jamais de signe de stress de sa part, les gens demeurant tout près de la dame étaient les plus surpris au monde d'entendre qu'elle avait pu être tuée de façon violente.

«Elle et son conjoint ne se mélaient pas beaucoup aux autres», note Daniel Lessard, un voisin demeurant en face du 4582 de la rue Papineau, où a eu lieu le meurtre. «C'est du bizarre de monde.»

Un cri

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec, chargés d'éclaircir ce meurtre, pourront difficilement se tourner vers les voisins de la victime pour en savoir plus sur les circonstances du crime; personne dans le voisinage n'a vu ou entendu quelque chose donnant quelconque indice, sauf Mme Diane Doyon, demeurant dans la maison située à droite de l'immeuble où vivait la victime.

«J'ai entendu un cri, déclare Mme Doyon. C'était très tôt le matin. J'ai mal entendu. Je pense que c'était lui (le conjoint de la victime), mais je ne suis pas certaine.»



Thérèse Lamontagne

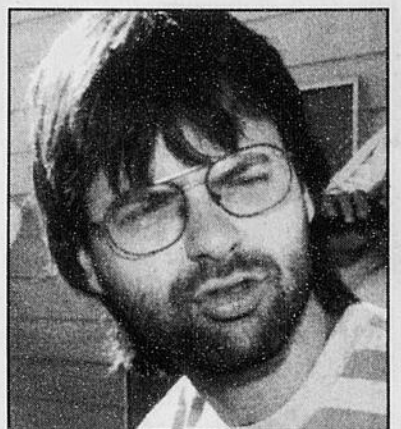
Rappelons que l'homme qui vivait avec la victime devrait comparaître aujourd'hui devant un juge de paix de Lac-Mégantic où on portera contre lui des accusations relatives à cette affaire.

Lorsque rencontrée par La Tribune samedi après-midi, Mme Doyon ne savait pas qu'un suspect possiblement relié à ce meurtre était sous arrêt. «Ça m'inquiète, dit-elle. On ne sait pas où il est, s'il rode dans le coin.»

Sa voisine d'en face ne la trouvait pas plus drôle. «On se pense à Montréal, lance Johanne Lessard, tenant son bambin dans ses bras. On penserait jamais que des choses comme celles-là pourraient arriver dans une petite place.»

Un couple sans histoire

Le conjoint de Mme Giroux demeurait avec elle depuis environ quatre ans, selon le propriétaire de l'immeuble où le couple vivait. Pour



Daniel Lessard

René Mercier, qui occupe avec sa mère le logement situé au rez-de-chaussée, il s'agissait d'un couple sans histoire qui vivait d'aide sociale.

Mme Giroux avait cinq enfants, dont trois fils demeurent à Lac-Mégantic.

«On ne les entendait pratiquement pas, avoue-t-il. Ils sortaient aux deux semaines pour faire des commissions, c'est tout. C'est du monde qui regardait beaucoup la télévision.»

«On n'a pas un mot à dire contre eux, reprend sa mère, Mme Thérèse Lamontagne. On leur parlait à l'occasion.»

«On n'a pas rien entendu qui nous laissait croire qu'il y avait un meurtre au-dessus de chez nous, ajoute la dame. C'est le stress que ça cause. Ce matin (samedi), c'était de voir les autos de police arriver ici une après les autres. Ça ne finissait plus.»

Mme Juliette Gouaux, fauchée dimanche rue King Ouest, était reconnue pour sa gentillesse

La dame aux sourires laisse un grand vide

Maurice CLOUTIER Sherbrooke

La mort de Juliette Gouaux, qui ne circulait pourtant que depuis le mois de juin au centre-ville de Sherbrooke, laisse un grand vide tant au sein de sa nouvelle famille de l'Auberge Brooks au centre-ville que pour plusieurs sans-adresse et d'autres résidents du secteur.

Dimanche soir, à 17h49, alors qu'elle traversait la rue King à la course en face du palais de justice, une automobile n'a pu l'éviter. Quelques heures plus tard, les médecins de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke devaient confirmer le décès de la dame de 81 ans.

Hier, à l'Auberge Brooks, la gérante Denise Denault, avait peine à accepter qu'elle ne verrait plus l'octogénaire. Elle était «si gentille». «Elle venait toujours me saluer le matin en me disant 'Bonne journée ma chérie'. Puis, elle partait à pied.»

Souliers de course aux pieds et casquette de matelot sur la tête, elle distribuait les sourires un peu partout, tant à un autre pensionnaire, qu'à un sans-abri sur un banc ou un jeune punk dans un parc, raconte Mme Denault. Elle avait un faible pour les oiseaux qu'elle nourrissait régulièrement.

Mais elle nourrissait aussi l'esprit avec de la belle poésie. «Elle faisait de beaux poèmes qu'elle me récitait et avec une expression. Je lui disais souvent qu'elle aurait fait une bonne comédienne.»



Mme Denault avoue que plusieurs des 30 personnes habitant la



Cette casquette de matelot (photo de gauche) que portait toujours Mme Juliette Gouaux (première photo à droite), est le seul objet que conserve Denise Denault de l'Auberge Brooks, pour se rappeler les moments passés en sa compagnie. Mme Odette Lemieux (ci-dessus), une amie, regrette beaucoup la disparue.

maison sont très affectées par la perte de celle qui les entraînait à l'extérieur et les poussait à oublier les petits bobos.

Une belle amitié

«Juliette avait des amis partout et parlait à tout le monde», souligne Odette Lemieux qui a vécu pendant quelques mois «une belle amitié» avec la dame.

Tout a commencé un soir de la Fête du lac des Nations. Elle voulait voir les feux d'artifice, Odette Lemieux et des amis, installés sur la rue Esplanade, l'invite à se joindre à eux. La bonhomie de l'octogénaire qui aime chanter séduit Mme Lemieux.

Puis, les rencontres entre les deux femmes se multiplient. «Elle venait toujours après le souper. Elle jouait du piano chez moi et on discutait ensemble. J'ai beaucoup de peine. C'est terrible», dit-elle en sanglots.

Ebranlé par la mort de sa mère, son fils unique, Yvan Gouaux, propriétaire de l'Auberge La Rose des vents, à North Hatley, rappelle que sa mère est venue avec lui au Québec après la mort de son mari.

Sans permis

Le conducteur impliqué dans l'accident ne détenait aucun permis de conduire depuis quelques années et se trouvait au volant d'un véhicule qui devait normalement être remis au moment de l'accident, a indiqué le relationiste de la sûreté municipale, Serge Fournier. Il écoperait de différentes amendes pour ces infractions au Code de la route.

Par contre, l'enquête policière, selon M. Fournier, ne met nullement en cause le conducteur. Selon sa version, il a aperçu la femme au dernier moment. Il ne roulait pas vite selon les constatations et les témoignages recueillis.

Noyé à Saint-Nicéphore

La tête du jeune homme aurait heurté un de ses skis

Maurice CLOUTIER Saint-Nicéphore

Les plongeurs de la Sûreté du Québec ont rapidement localisé et récupéré le corps du jeune Martin Parenteau, 26 ans, de Québec mais originaire de la région de Drummondville, hier vers 13h, dans les eaux de la rivière Saint-François, à Saint-Nicéphore.

Le jeune homme a coulé à pic à la hauteur du 4628 boulevard Allard à Saint-Nicéphore, dimanche à 17h15, alors qu'il s'adonnait au ski nautique.

Pour une raison inconnue, il a fait une chute. Or, l'enquête de la Sûreté du Québec tend à démontrer que la tête du jeune homme aurait heurté un de ses skis dans la chute. Comme il avait négligé de revêtir un gilet de sauvetage, il n'est jamais remonté à la surface.

Le drame se serait produit sous les yeux de son père et de proches qui prenaient place dans l'embarcation.

Dans les heures qui ont suivi, des parents et des amis ont sillonné le cours d'eau avec plusieurs embarcations munies de grappins dans l'espoir de repêcher le jeune homme.

En soirée, les recherches ont été abandonnées pour la nuit et les proches ont laissé le champ libre hier midi à l'équipe de la Sûreté du Québec. Le skieur a été retrouvé non loin du lieu de sa chute.

Le coroner Gilles Campeau a ouvert une enquête.

Le dynamitage a-t-il asséché leur puits?

□ Des résidents d'Ascot Corner vivent une situation pénible depuis plus de deux semaines

Claude PLANTE

Ascot Corner

Sans eau courante depuis le 19 août, les propriétaires et une locataire d'une résidence située sur la route 112, à Ascot Corner, ne voient pas le jour où ils pourront retrouver l'usage de leur puits creusé tout près du chemin.

C'est que Robert et Armande Goddard ainsi que leur locataire Sylvie Bergeron soupçonnent fortement les entreprises chargées des travaux de réfection de la route 112 d'être à l'origine de l'assèchement du puits depuis des opérations de dynamitage juste devant la maison. Ils ont bien tenté de faire des démarches auprès de la compagnie Sintra, chargée des travaux, et de l'entreprise de dynamitage Explorock, mais «tout le monde s'envoie la balle!»

«Ce n'est pas facile à vivre sans

eau, dit Mme Bergeron. On commence à avoir les nerfs aiguisés. Il faut que ces compagnies règlent le problème.»

Les propriétaires des lieux, en plus de vivre avec les inconvénients de ces travaux d'excavation depuis deux ans, ne la trouvent pas drôle non plus. Comme locataires, ils sont tenus de fournir de l'eau à leur locataire. Sylvie Bergeron menace de rompre son bail, dit-elle. «Je viens d'écrire une lettre au ministère des Transports, note Mme Goddard. Il faut que ça se règle vite.»

«Va falloir qu'on trouve un responsable, ajoute M. Goddard. Nous sommes certains que ce sont les travaux qui ont causé l'assèchement du puits. En 24 ans, nous n'avions jamais manqué d'eau. Au début, nous nous sommes dits que c'était à cause de la sécheresse, mais là on voit bien que c'est pas ça.»



Camion-citerne

Ces résidents de la route 112 se demandent quand même pourquoi, sans avouer être responsable, la compagnie Sintra fournit de l'eau à la maison depuis quelques jours. Un camion-citerne placé plus haut que la résidence amène l'eau à la maison par gravité à l'aide d'un boyau d'arrosage. De plus, l'entreprise d'excavation livre de l'eau potable embouteillée aux occupants de la demeure.

«Mais il n'y a pas de pression, clame Mme Bergeron. Ce n'est pas évident pour prendre une douche.»

Pendant ce long congé, personne aux bureaux de la compagnie Sintra n'était là pour répondre aux appels.

Téléphoto, Claude Croisetière
Sylvie Bergeron, en compagnie des propriétaires de son logement, Robert et Armande Goddard, montre ici le boyau d'arrosage qui amène l'eau à leurs résidences respectives à partir de ce camion-citerne.

La formation un atout pour l'avenir

Anglais fonctionnel

(Adapté pour les travailleurs et travailleuses du secteur hébergement, restauration et tourisme)

Vise à développer une communication efficace dans l'exercice de leurs fonctions. Ce cours s'adresse aux serveurs/serveuses, hôtes/hôtesse, préposé(e)s à l'accueil, agent(e)s d'information dans le secteur touristique, de niveau intermédiaire en anglais, langue seconde.

LIEU : Sherbrooke
Magog

DURÉE : 45 heures

DATES : Les mardis, du 12 septembre au 19 décembre 1995

HEURES : 19h à 22h

COÛT : 75 \$ (Un crédit d'impôt à la formation remboursable pour les entreprises admissibles)

INFORMATION : Tourisme-Estrie - 820-2020

INSCRIPTION (entrevue d'évaluation) : Le mardi 5 septembre 1995 à 19 h
Sherbrooke - Éducation des adultes,
Commission scolaire Eastern Townships
2365, Galt Ouest

Magog - Bureau d'information touristique
55, rue Cabana (accès par la route 112)



Société québécoise
de développement
de la main-d'œuvre
de l'Estrie

EN COLLABORATION AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE
EASTERN TOWNSHIPS ET TOURISME-ESTRIE

09422

Participez au grand concours littéraire

La Tribune

Règlements de participation

1. Dates du concours : 5 août au 22 septembre 1995

2. Critères d'admissibilité

- Résider ou travailler en Estrie (région administrative 05)
- Le concours est ouvert aux non-professionnels seulement.

3. Catégories de participation

- 10-13 ans (3 à 5 pages; BD : 1 à 2 pages)
- 14-18 ans (3 à 5 pages; BD : 1 à 2 pages)
- 19-25 ans (5 à 10 pages; BD : 1 à 2 pages)
- 26-49 ans (5 à 10 pages; BD : 1 à 2 pages)
- 50 ans et plus (5 à 10 pages)

4. Genres littéraires

- Conte, nouvelle, récit, poésie, essai
- Bande dessinée (format 8 1/2 x 11; inédite, noir et blanc; le titre doit apparaître dans la première case).

5. Attribution des prix

Le jury se réserve le droit de répartir les prix selon la qualité des œuvres soumises.

6. Thème : «PASSEZ AU SALON»

7. Remise des prix

La cérémonie de remise des prix aura lieu dans le cadre du Salon du livre de l'Estrie, 300, rue Parc à Sherbrooke, le dimanche 15 octobre 1995 à 14 h 30. Chaque texte doit être signé d'un pseudonyme. Celui-ci, de même que l'âge des participants doivent être inscrits à l'endos de chacune des pages du texte. Les NOM, ADRESSE et NUMÉRO DE TÉLÉPHONE doivent être inscrits dans une enveloppe scellée sur laquelle apparaissent le pseudonyme, la catégorie d'âge et le genre littéraire.

Tous les documents devront parvenir, au plus tard, le vendredi 22 septembre 1995, le cachet de la poste en faisant foi, au siège social de la corporation, à l'adresse suivante :

Salon du livre de l'Estrie
Grand Concours littéraire La Tribune
420, rue Marquette, bureau 133
Sherbrooke (Québec) J1H 1M4

N.B. - En cas de grève des postes, les documents pourront être déposés au siège social, dans l'édifice de la Bibliothèque Éva-Sénécal.

9. Une personne peut participer autant de fois qu'elle le désire. La présentation soignée, la lisibilité, la qualité de la langue et l'absence de fautes seront considérées par le jury. Ce dernier sera composé de personnes provenant des milieux de l'enseignement, de la littérature et du journalisme en Estrie.

10. Il est recommandé aux participantes et participants de conserver une copie de leur texte, car les documents ne leur seront pas retournés. Dans l'éventualité d'une publication, les auteurs et les auteurs des textes primés cèdent leurs droits à la corporation qui verra à respecter les textes dans leur ensemble.

11. Les personnes gagnantes permettront au Salon du livre de l'Estrie et au quotidien La Tribune d'utiliser leur nom, adresse et toute photographie relative au concours, pour les fins de promotion.

12. Ne sont pas éligibles au concours, les personnes de moins de 10 ans, les membres de l'organisation du Salon du livre de l'Estrie et leur famille immédiate, de même que les familles des membres des jurys.

13. Le présent concours ne relève pas de la Régie des loteries et des courses du Québec. L'appréciation des œuvres sera sous la seule responsabilité du jury. Ses décisions seront finales et sans appel.

14. Toute personne qui participe au concours sera considérée comme ayant pris connaissance dudit règlement et l'ayant implicitement accepté.

09106

Uoi DE NEUF ACURA?

Pour faire place aux ACURA INTEGRA 1996, les concessionnaires ACURA du Québec vous ont préparé un événement fin de saison Integra 1995 vraiment exceptionnel! En effet, toutes les Integra en stock vous sont offertes moyennant des versements mensuels super-avantageux, affichés sur chaque véhicule. **AUCUN acompte à verser**, et toutes les taxes, le transport et la préparation sont même inclus

dans le montant des versements mensuels. Venez vite profiter de ces offres spéciales, car la saison des Integra 1995 tire à sa fin.

L'ÉVÈNEMENT FIN DE SAISON ACURA INTEGRA 1995



AUCUN ACOMPTÉ

VERSEMENTS MENSUELS AVANTAGEUX incluant TAXES, TRANSPORT ET PRÉPARATION

Uoi DE MIEUX QU'ACURA?

Les INTEGRA ACURA 1995 sont équipées comme pas une: fougueux moteur 1,8 litre DACT de 142 ch - suspension indépendante à double fourchette - freins à disques assistés aux quatre roues - deux coussins pneumatiques (SRS) - chaîne AM/FM stéréo avec lecteur de cassette - lève-glaces, serrures et antenne électrique Acura - Assistance routière et plus encore. Certains modèles sont même équipés d'un climatiseur sans frais.



PRECISION ACURA
SHERBROOKE

4900, BOUL. BOURQUE, ROCK FORSET
564-8909

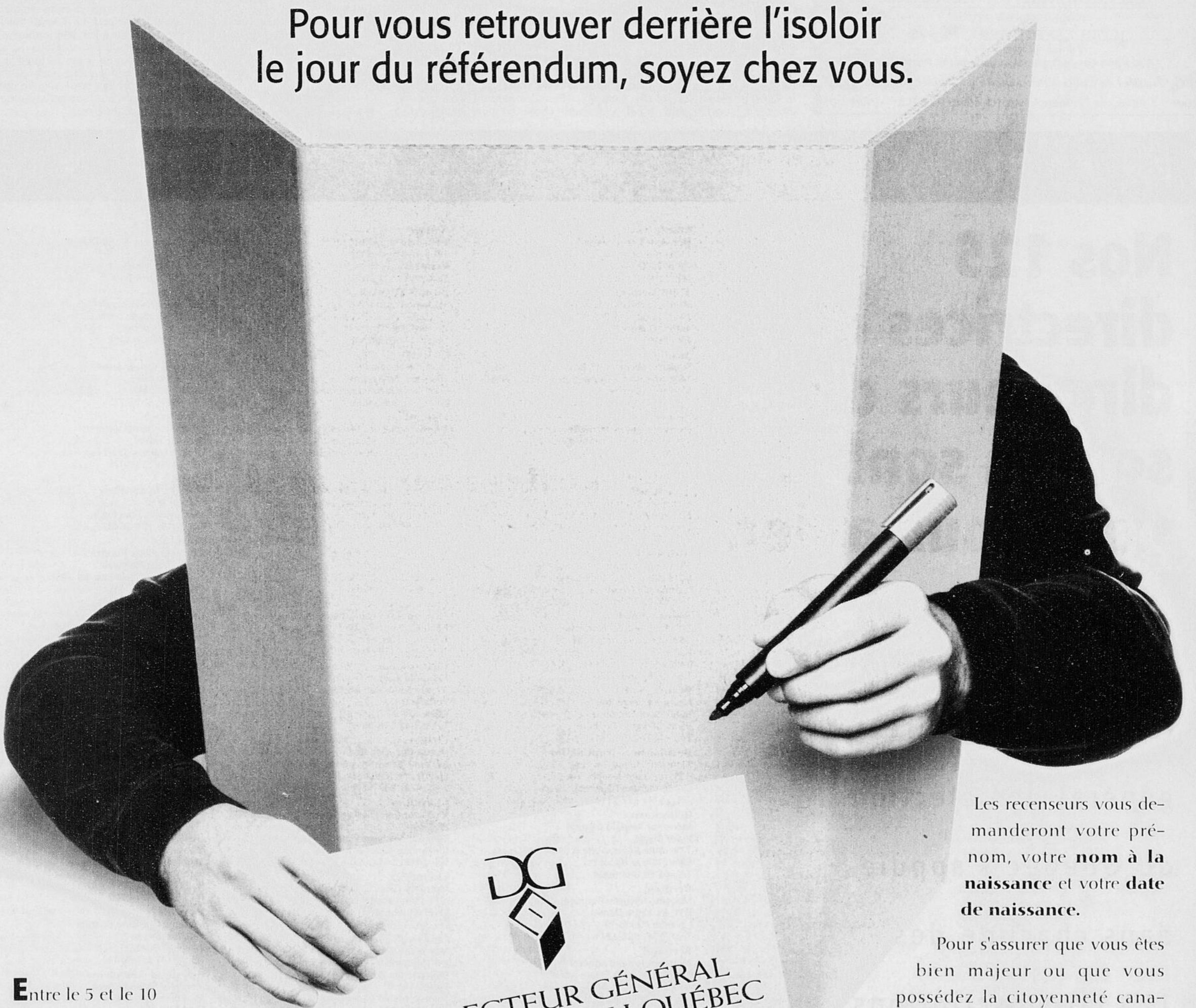
ACURA
LES CONCESSIONNAIRES
FIABLES

09425

NOUVELLE LISTE ÉLECTORALE

Du 5 au 10 septembre, c'est le recensement

Pour vous retrouver derrière l'isoloir
le jour du référendum, soyez chez vous.



Entre le 5 et le 10 septembre, deux recenseurs passeront chez vous pour vous inscrire sur la liste électorale qui servira, entre autres, au référendum et aux prochaines élections municipales. Les recenseurs inscriront votre nom si:

- vous avez 18 ans et plus;
- vous possédez la citoyenneté canadienne;
- vous résidez au Québec depuis au moins 6 mois dans le cas du référendum et depuis au moins 12 mois dans votre municipalité dans le cas d'une élection municipale.

Les recenseurs vous demanderont votre prénom, votre **nom à la naissance** et votre **date de naissance**.

Pour s'assurer que vous êtes bien majeur ou que vous possédez la citoyenneté canadienne, **ils pourront vous demander des pièces d'identité**. Enfin, vous devrez signer la fiche de recensement. Les recenseurs effectueront au moins deux visites, l'une le jour, l'autre le soir. Ils seront là entre le 5 et le 10 septembre, soyez-y!

Veillez noter qu'avant le référendum, il y aura une révision des listes électorales qui permettra aux électeurs et aux électrices qui n'ont pu s'inscrire lors du recensement de le faire.

Si vous avez des questions, appelez-nous.

1 800 461-0422
(de l'extérieur
de Québec)

528-0422
(de la région
de Québec)

ATS 1 800 537-0644
(les personnes sourdes
ou malentendantes)

Les soldats des Fusiliers de Sherbrooke envoyés dans l'ex-Yougoslavie seront de retour demain

«On a terriblement hâte de revenir!»

Claude PLANTE Sherbrooke

«On a eu bien du "fun", mais on a terriblement hâte de revenir!»

Le cœur plein de souvenirs et fiers de la mission accomplie, les militaires de la région sherbrookoise envoyés en ex-Yougoslavie sous l'égide des forces de maintien de la

paix des Nations unies ne pensent qu'à une seule chose: entrer chez eux et revoir leurs proches.

Conjoints, parents et amis comptent les jours depuis les dernières semaines. En mission depuis le mois d'avril pour la plupart, les soldats des Fusiliers de Sherbrooke seront de retour demain mercredi.

En entrevue avec La Tribune depuis la Croatie, deux Casques bleus, Jean-François Thibault et Stéphane

Lefebvre, disent avoir savouré chaque instant passé là-bas, mais la douce pensée de prendre dans leurs bras soit leur mère, leur père ou leur amie de cœur revient constamment à l'esprit.

«Ça s'est très bien passé, mais on commence à avoir pas mal hâte de revenir», lance au bout du fil le caporal Jean-François Thibault. «Ça va faire du bien. Je sais que ma blonde (Véronique Roy) et mes parents m'attendent.»

«Ma mission s'est très bien déroulée, rassure le militaire de 21 ans rattaché au Royal 22e Régiment pour cette mission. J'étais en service à un poste d'observation avancé. Ça peut-être été plus difficile lors de l'avance croate (il y a quelques semaines contre les Serbes de Croatie). Nous avons dû nous replier.»

200 000 mines

Le danger a sans doute été un peu plus grand pour le caporal Stéphane Lefebvre. Lui et ses compagnons devaient patrouiller une zone d'exclusion où les groupes hostiles en présence ont eu la drôle d'idée d'installer des mines dans le sol.

«On dit qu'il y a 200 000 mines en Croatie, soutient le jeune homme de 25 ans. Dans le groupe, il n'y a pas eu de blessé, mais j'ai vu trois véhicules exploser parce qu'ils sont passés sur une mine.»

«Je tiens à dire que les Canadiens ont fait du bon travail là-bas, du travail professionnel, mentionne le Casque bleu. Les soldats canadiens se souviendront aussi des



Téléphoto, Claude Croisetière
«On est bien heureux que notre fils revienne et que tout soit fini. On est surtout contents qu'il nous revienne en santé, même si je me soucie un peu de son état psychologique après une guerre si horrible», de dire Mme Patricia Lefebvre, mère de Stéphane Lefebvre.

700 000 sacs de sable qu'ils ont remplis en-Yougoslavie...»

Plus inquiétant pour les parents

Un peu plus et ces jeunes militaires parlent de leur mission dans un pays aux prises avec une effroyable guerre civile comme s'il s'agissait d'une promenade de plaisance. Les deux jeunes hommes interviewés ne paraissent absolument pas pris de panique devant le conflit qui sévit là-bas et qu'ils ont vécu de près.

Pour les parents, c'est peut-être autre chose. La mère du caporal Le-

febvre, Patricia Lefebvre, est bien fière de voir son fils évoluer au sein des Forces armées canadiennes, mais un peu moins de le savoir comme cela au loin pour une mission de maintien de la paix dans un pays en guerre civile.

«On est bien heureux que notre fils revienne et que tout soit fini. On est surtout contents qu'il nous revienne en santé, même si je me soucie un peu de son état psychologique après une guerre si horrible.»

Nicole Poisson, mère de Jean-François Thibault, n'aura jamais sui-

vi une guerre d'aussi près. Journaux, radio et télévision, tout était bon pour recevoir le plus de nouvelles possible de son fils au loin.

«Depuis qu'il est parti là-bas, on en parle à tous les jours, dit-elle. C'est sûr que ça nous inquiète tous les jours un peu. Le 7 août, nous avons pu le voir à la télévision lors d'un reportage diffusé sur RDI.»

«Là, nous avons juste envie de savoir où et à quelle heure Jean-François arrivera pour aller le chercher. C'est évident que cette journée-là je ne travaille pas...»

Maisons d'enseignement

Fondé en 1959

«Relations Humaines»

Gilles Chayer COURS SYLVA BERGERON Sylva Bergeron Fondatrice

Le COURS s'adresse à toute personne âgée de 16 ans et plus.

DÉMONSTRATION GRATUITE
(SOIRÉE D'INSCRIPTION)
JEUDI 7 SEPTEMBRE, 19 h 30
Sous-sol de l'église Ste-Famille

Rue Papineau, entrée par le 8e avenue. Porte #6
Institut de Culture Personnelle du Québec Inc.
L'ÉLAN 2675, rue Flaubert, Laval, (Québec) H7E 2L5 L'APPORT

R E C E N S E M E N T 1 9 9 5

Nos 125 directrices et directeurs du scrutin sont là pour vous aider.

Pour l'assister à travers le Québec, le Directeur général des élections du Québec s'appuie dans chacune des 125 circonscriptions électtorales sur une directrice ou un directeur du scrutin. En voici la liste et les coordonnées.

Abitibi-Est

Monsieur Yves Bonneville
1185, rue Germain
Val-d'Or (Québec)
Tél.: (819) 824-2110

Abitibi-Ouest

Monsieur Roger Lefebvre
1041, Route 111 Est
Amos (Québec)
Tél.: (819) 732-0043

Acadie

Madame Micheline P. Roy
1400, rue Sauvé Ouest, porte 300
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 335-3533

Anjou

Monsieur Guy H. Mainville
7999, boul. Les Galeries-d'Anjou
Porte 169
Anjou (Québec)
Tél.: (514) 493-4131

Argenteuil

Monsieur Roger Renaud
505, rue Béthany, porte 303
Lachute (Québec)
Tél.: (514) 562-4212

Arthabaska

Monsieur Yvan Moisan
50, route de la Grande-Ligne
Victoriaville (Québec)
Tél.: (819) 752-4446

Beauce-Nord

Madame Andrée Verreault
1068, boul. Vachon Nord
Porte 225
Sainte-Marie (Québec)
Tél.: (418) 386-3386

Beauce-Sud

Monsieur Serge Roy
8660, boul. Lacroix
Saint-Georges (Québec)
Tél.: (418) 228-3231

Beauharnois-Huntingdon

Monsieur Hubert Lauzon
333, rue Saint-Joseph
Sainte-Martine (Québec)
Tél.: (514) 427-1111

Bellechasse

Monsieur Reynald Gagnon
Place Bégin
179, route Bégin, porte A
Sainte-Claire (Québec)
Tél.: (418) 883-4008

Berthier

Madame Michelle Bourdeau-Picard
651, av. Notre-Dame
Lavaltrie (Québec)
Tél.: (514) 586-1311

Bertrand

Monsieur Rosaire Sénécal
Les Promenades Sainte-Adèle
555, boul. Sainte-Adèle, no 118
Sainte-Adèle (Québec)
Tél.: (514) 229-2440

Blainville

Monsieur Jocelyn Gardner
1005, chemin du Plan Bouchard
1er étage, porte 100
Blainville (Québec)
Tél.: (514) 434-1416

Bonaventure

Monsieur Michel Poirier
84, rue de la Gare
Carleton (Québec)
Tél.: (418) 364-6462

Borduas

Monsieur Léo Hamel
370, boul. Sir-Wilfrid-Laurier
Portes 206 et 210
Mont-Saint-Hilaire (Québec)
Tél.: (514) 446-1201

Bourassa

Madame Carole Viau
3925, rue Monselet
Montréal-Nord (Québec)
Tél.: (514) 321-1019

Bourget

Madame France Émond
7950, rue Hochelaga
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 355-8851

Brome-Missisquoi

Madame Francine Mucci
175, rue Principale, porte 25
Cowansville (Québec)
Tél.: (514) 266-0542

Chambly

Madame Nycolée Pépin
1369, rue Bourgogne
Chambly (Québec)
Tél.: (514) 658-4668

Champlain

Monsieur Jacques Madore
95, boul. Sainte-Madeleine
Cap-de-la-Madeleine (Québec)
Tél.: (819) 379-8293

Chapleau

Madame Jacqueline Morin-Bérard
715, boul. Maloney Est
Gatineau (Québec)
Tél.: (819) 669-6641

Charlesbourg

Monsieur Reynald Fortier
1750, rue Périgord
Charlesbourg (Québec)
Tél.: (418) 627-8008

Charlevoix

Monsieur Jean-Louis Boulianne
60, boul. Notre-Dame
Clermont (Québec)
Tél.: (418) 439-0036

Châteauguay

Monsieur Gaston Séguin
72, rue Saint-Jean-Baptiste
Porte 160
Châteauguay (Québec)
Tél.: (514) 698-0977

Chauveau

Monsieur Lucien Roy
62, boul. Valcartier, porte 204
Loretteville (Québec)
Tél.: (418) 842-1211

Chicoutimi

Monsieur Carol Dallaire
Petit Mail
326, rue des Saguenéens
Chicoutimi (Québec)
Tél.: (418) 543-3090

Chomedey

Monsieur Gilles G. Gauthier
435, Curé-Labelle, porte 106
Laval (Québec)
Tél.: (514) 686-8700

Chutes-de-la-Chaudière

Monsieur Michel Aubé
Les Promenades de la Rive-Sud
940, chemin du Sault
Portes 4 et 6
Saint-Romuald (Québec)
Tél.: (418) 834-5255

Crémazie

Monsieur Pierre Houde
9129, rue Lajeunesse
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 383-1208

D'Arcy-MtGee

Madame Frances Bokser
5757, boul. Cavendish
Portes 100, 102 et 106
Côte-Saint-Luc (Québec)
Tél.: (514) 484-6223

Deux-Montagnes

Monsieur René Tousignant
Place Sauvé
350, boul. Arthur-Sauvé, R.-C.
Saint-Eustache (Québec)
Tél.: (514) 623-0908

Drummond

Monsieur Gérard Picard
412, rue Hériot
Drummondville (Québec)
Tél.: (819) 477-0809

Dubuc

Monsieur Louis-Mario Dufour
1180, 2e Rue
La Baie (Québec)
Tél.: (418) 544-5800

Duplessis

Madame Sylvie Dugas
690, boul. Laure, porte 62
Sept-Îles (Québec)
Tél.: (418) 962-3292

Fabre

Monsieur Claude Jarret
600, 3e Avenue
Laval (Québec)
Tél.: (514) 627-2775

Frontenac

Madame Chantal Vachon
833, rue Labbé
Theftford Mines (Québec)
Tél.: (418) 335-5020

Gaspé

Madame Francine Roy
600, 5e Rue
Murdochville (Québec)
Tél.: (418) 784-3646

Gatineau

Monsieur Pierre Rondeau
Les Galeries Maniwaki
100, rue Principale Sud, no 240
Maniwaki (Québec)
Tél.: (819) 449-4966

Gouin

Madame Marie Vallée
1453, rue Beaubien Est
Porte 201
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 278-4006

Groulx

Madame Johanne Patry
83, rue Turgeon
3e étage, porte 309
Sainte-Thérèse (Québec)
Tél.: (514) 433-2293

Hochelaga-Maisonneuve

Monsieur Francis Lacasse
4115, rue Ontario Est
Porte 330
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 526-7696

Hull

Monsieur Pierre Blain
350, chemin de la Montagne
Porte 200
Hull (Québec)
Tél.: (819) 771-0709

Iberville

Madame Chislaine Chartier
190, rue Lareau
Iberville (Québec)
Tél.: (514) 347-3444

Îles-de-la-Madeleine

Monsieur Émile Richard
55, Route 199, R.-C.
Fatima (Québec)
Tél.: (418) 986-2023

Jacques-Cartier

Madame Andrée Meunier
75, place Frontenac
Pointe-Claire (Québec)
Tél.: (514) 697-1167

Jeanne-Mance

Madame Anita Cantin-Roy
5789, boul. des Grandes-Prairies
Saint-Léonard (Québec)
Tél.: (514) 321-3464

Jean-Lalou

Madame Suzane Gingras
Collège Notre-Dame de Bellevue
1605, chemin Sainte-Foy, no 8
Québec (Québec)
Tél.: (418) 681-8885

Johnson

Madame Denise Camiré Beaudoin
60, chemin Labrie
Saint-François-Xavier-de-Brompton (Québec)
Tél.: (819) 845-2772

Si vous avez des questions, appelez-nous.

1 800 461-0422

(de l'extérieur
de Québec)



1 800 537-0644

(les personnes sourdes
ou malentendantes)

528-0422

(de la région
de Québec)

L'affluence était grande ces derniers jours à Compton

La saison des pommes démarre en force

Jean DOYON Compton

C'est en fin de semaine que l'on a véritablement donné le coup d'envoi de la saison des pommes à Compton et s'il faut en juger par la forte affluence des derniers jours force est d'admettre que celle-ci était fort attendue par les amoureux des bonnes pommes fraîches.

Les activités éducatives pour les jeunes, les promenades à travers les vergers en voiturettes tirées tantôt par des chevaux, tantôt par des tracteurs de même que les nombreux produits de transformation de la pomme qui sont offerts maintenant dans les kiosques de vente, ne sont sans doute pas étrangers à l'engouement des consommateurs à visiter les fermes de production de la région de la Compton.

Environ 30 % de toute la production pomicole de la région de Compton est vendue directement à la ferme par auto-cueillette. Cependant pour certains producteurs, cette proportion est beaucoup plus importante et peut même atteindre dans certains cas plus de 90 % de leur production. Cette façon de commercialiser leur produit, en plus d'éliminer les intermédiaires, minimise les coûts de main-d'œuvre, de manipulation et de transport.

Quoique certains pomiculteurs aient joué de malchance cette année alors que leurs vergers ont subi d'importantes avaries causées par la grêle, les pommes sont dans l'ensemble

de belle qualité bien qu'un peu plus petites qu'à l'accoutumée. Le temps chaud et le manque de précipitations combinés au gel des pommiers à l'hiver 93 seraient à l'origine de ce manque à produire. Malins, les producteurs de pommes ont compris depuis belle lurette que pour pouvoir tirer leur épingle du jeu, il fallait savoir innover et diversifier leurs produits.

Transformation

Diane Goyette et Louis Poulin, propriétaires du Verger Le Gros Pierre, situé route 147 à Compton ont débuté leurs activités en fin de semaine et tout laisse croire que la présente saison sera fertile en activités. «Chez nous, confie la pomicultrice, les gens viennent visiter une fabrique artisanale de production et de fabrication de produits de la pomme. Nos tours guidés leur permettent de se familiariser avec la vie du verger. Nous mettons beaucoup l'accent sur la lutte intégrée qui consiste à favoriser la présence d'insectes prédateurs au détriment des insectes ravageurs.»

Ce qui fait en outre le charme du Gros Pierre c'est la quantité phénoménale de produits au goût unique fabriqués à partir de la pomme. Gelées, marinades, tartes, caramels, tous les produits sont fabriqués à partir de produits locaux. Leurs confitures de pommes se marient en outre admirablement bien aux bleuets,



Téléphoto, Christian Landry

Quand l'été tire à sa fin, de nombreuses personnes de l'Estrie et d'autres régions sentent l'appel des vergers regorgeant de beaux fruits. Tout à coup un flot de visiteurs envahissent la région de Compton, et l'année 1995 n'échappe pas à la règle. À droite, Caroline Dubois s'apprête à cueillir la pomme qu'elle convoite. Ci-haut, Adrienne Godbout sert les clients avec le sourire.



fraises et framboises.

La cuisine, sous la responsabilité de Charles Rousseau, est un lieu vivant et très coloré qui laisse une large place aux visiteurs qui y apprennent à fabriquer des tartes, à cuire les confitures ou simplement à observer le doigt du chef et tenter d'apprendre quelques-unes de ses recettes. De nombreux enfants y découvrent, souvent pour la première fois, les secrets jusque là gardés jalousement par M. Rousseau. Christine, Alexandra et Emilie Marechal, trois jolies blondinettes de Fleurimont, n'avaient d'yeux que pour le roulage de la pâte devant servir à la fabrication de tartes lors du passage de La Tribune hier.

Famille

Le Verger La Pommalbonne, situé également route 147 à Compton, propriété de Marc Godbout et Roland Côté, a grouillé d'activité toute la fin de semaine. Les gens pouvaient enfin goûter la Lobo et se balader en voiture tirée par des chevaux sous le chaud soleil de ce début de septembre. Septembre, c'est aussi l'arrivée des McIntosh...

«C'est incroyable, s'étonne Marc Godbout, le nombre de gens qui s'informent de la date d'arrivée de la McIntosh. Mais il y a d'autres variétés tout aussi délicieuses qui gagneraient à être mieux connues.» Pour ce faire, La Pommalbonne offre la possibilité à tous les visiteurs de

déguster l'une ou l'autre des pommes cultivées chez eux.

La cuisine occupe ici aussi une place de tout premier choix et comme c'est dorénavant la tradition, c'est Estelle Côté, la mère de Roland qui habite le Nouveau-Brunswick, qui voit à la bonne marche des opérations culinaires. Dès que l'on pénètre à l'intérieur du bâtiment, on est tout de suite subjugué par les effluves capiteux du bon pain de ménage, des tartes aux pommes et des marinades qui se dégagent des fourneaux. «J'aime beaucoup faire ça, confie cette mère de 11 enfants. J'ai fait la cuisine toute ma vie et maintenant que je suis à la retraite, je viens me reposer chez ma fille, dit-elle en riant.»

Cette omniprésence de leurs familles aux différentes opérations du verger permet aux propriétaires de maintenir un contact extraordinaire avec celles-ci en plus de pouvoir réaliser des économies appréciables.

André Trudel, propriétaire depuis deux ans du Verger du Coin, situé au 39 Principale Sud en plein cœur du village de Compton, compte apporter quant à lui d'importantes transformations à son entreprise au cours des prochaines semaines dont notamment l'installation imminente d'une presse à jus qui permettra aux clients de s'approvisionner en jus frais et pur à 100 pour cent tout au long de l'année.

R E C E N S E M E N T 1 9 9 5

Joliette

Monsieur Denis Neveu
981, rue Visitation
Saint-Charles-Borromée (Québec)
Tél.: (514) 752-5455

Jonquière

Monsieur Yvon De Grandmaison
Pavillon Manicouagan
3791, rue de la Fabrique
Jonquière (Québec)
Tél.: (418) 542-1520

Kamouraska-Témiscouata

Monsieur Benoit Michaud
515, rue de la Briquette
Dégelis (Québec)
Tél.: (418) 853-9176

Labelle

Madame Lucie Beauregard
1756, boul. Docteur-Albiny-Paquette
Mont-Laurier (Québec)
Tél.: (819) 623-2472

Lac-Saint-Jean

Madame Raymonde Turcotte
Complexe Jacques-Gagnon
100, rue Saint-Joseph Sud
Alma (Québec)
Tél.: (418) 662-2922

LaFontaine

Monsieur Rock Ste-Marie
8906, boul. Maurice-Duplessis
2e étage
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 494-2323

La Peltrie

Monsieur Jean Beaudin
Plaza Saint-Jacques
1362, rue Saint-Jacques
L'Ancienne-Lorette (Québec)
Tél.: (418) 877-7182

La Pinière

Madame Collette Gill
7900, boul. Taschereau
Porte B-101
Brossard (Québec)
Tél.: (514) 672-1171

Laporte

Monsieur Julien F. Gaudet
10, rue Churchill, porte 207
Greenfield Park (Québec)
Tél.: (514) 466-4948

La Prairie

Monsieur Jean-Jacques Langlois
Place de la Cité
50, boul. Taschereau Ouest
Porte 40
La Prairie (Québec)
Tél.: (514) 444-8002

L'Assomption

Monsieur Pierre-Paul Bourdages
542, rue Notre-Dame
Repentigny (Québec)
Tél.: (514) 585-1919

Laurier-Dorion

Monsieur Antonio Carola
Place Crémazie
110, boul. Crémazie Ouest
Porte 422
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 383-4404

Laval-des-Rapides

Madame Diane Desautels-Laurin
666, boul. Saint-Martin Ouest, porte 102
Laval (Québec)
Tél.: (514) 662-6363

Lavoilette

Monsieur
Robert De La Chevrotière
230, 6e Avenue
Grand-Mère (Québec)
Tél.: (819) 538-2127

Lévis

Monsieur Daniel Vachon
5372, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Québec)
Tél.: (418) 833-5441

Limoilou

Monsieur Jacques Maheux
Centre C.S.D.
801, 4e Rue, 5e étage, no 500
Québec (Québec)
Tél.: (418) 522-4077

Lotbinière

Monsieur Serge Demers
55, rue Chainé
Saint-Apollinaire (Québec)
Tél.: (418) 881-4018

Louis-Hébert

Monsieur Yvan Gendron
3350, rue de la Pérade, porte 102
Sainte-Foy (Québec)
Tél.: (418) 659-6717

Marguerite-Bourgeois

Monsieur Claude d'Andrieu
7852, boul. Champlain, porte 44
LaSalle (Québec)
Tél.: (514) 366-4300

Marguerite-D'Youville

Madame Nicole Dugré-Rivard
1570, rue Ampère, porte 100
Boucherville (Québec)
Tél.: (514) 655-6344

Marie-Victorin

Madame Sylvie Robidas
365, rue Saint-Jean, porte 221
Longueuil (Québec)
Tél.: (514) 679-0600

Marquette

Monsieur Richard Desrosiers
50, 15e Avenue
Lachine (Québec)
Tél.: (514) 634-4141

Maskinongé

Madame Thérèse Deschênes
700, boul. Saint-Laurent Ouest
Louiseville (Québec)
Tél.: (819) 228-0444

Masson

Monsieur Benoît Girouard
99, montée Masson
Mascouche (Québec)
Tél.: (514) 474-2331

Matane

Madame Lise Beaulieu
Les Galeries du Vieux-Port
750, rue du Phare Ouest
Porte 203
Matane (Québec)
Tél.: (418) 566-2797

Matapédia

Monsieur Marc Bouchard
Amphiglace de Causapsal
3, rue Saint-Jacques
Causapsal (Québec)
Tél.: (418) 756-5434

Mégantic-Compton

Monsieur Robert Dallaire
3954, rue Laval
Lac-Mégantic (Québec)
Tél.: (819) 583-2886

Mercier

Madame Suzanne Décarie
5115, av. De Gaspé, porte 100
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 278-6877

Mille-Iles

Madame Marie Bouchard d'Orval
Centre Duvernay
3100, de la Concorde Est, no 203
Laval (Québec)
Tél.: (514) 661-5923

Montmagny-l'Islet

Monsieur Guy Laroche
63, boul. Taché Ouest
Porte 100
Montmagny (Québec)
Tél.: (418) 248-3003

Montmorency

Monsieur René Marcoux
4098, boul. Sainte-Anne
Beauport (Québec)
Tél.: (418) 821-0477

Mont-Royal

Madame Chantal Auger
6600, chemin de la Côte-des-Neiges
Porte 210
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 344-4450

Nelligan

Monsieur Jean-Pierre Gravel
4886, boul. Saint-Charles
Pierrefonds (Québec)
Tél.: (514) 626-2772

Nicolet-Yamaska

Monsieur Alain Drouin
160, rue du Frère-Dominique
Nicolet (Québec)
Tél.: (819) 293-4571

Notre-Dame-de-Grâce

Madame Claudine Langan
6616, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 482-4477

Orford

Monsieur Alban Breaud
1749, rue Sherbrooke
Magog (Québec)
Tél.: (819) 868-2411

Outremont

Madame Maryse Nault
5253, av. du Parc, R.-C.
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 274-6500

Papineau

Monsieur Gérard Bélanger
444, rue Principale
Buckingham (Québec)
Tél.: (819) 281-1115

Pointe-aux-Trembles

Monsieur Guy Roy
Place Roussin
12 055, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 640-5605

Pontiac

Madame Louise Donaldson
Centre d'achat Glenwood
210, chemin Aylmer, porte 10
Aylmer (Québec)
Tél.: (819) 684-4895

Portneuf

Monsieur Louis-Georges Héroux
Carrefour Saint-Marc
1780, boul. Dussault
Saint-Marc-des-Carrières (Québec)
Tél.: (418) 268-6350

Prévost

Madame Diane Dufour-Flynn
Les Galeries Laurentides
500, boul. des Laurentides
No 011
Saint-Antoine (Québec)
Tél.: (514) 436-6614

Richelieu

Monsieur Pierre Laforest
15, rue George
Sorel (Québec)
Tél.: (514) 742-3133

Richmond

Monsieur Jean Hamel
École Sacré-Coeur
360, boul. Saint-Luc
Asbestos (Québec)
Tél.: (819) 879-2099

Rimouski

Monsieur Gilles Bujold
332, av. de la Cathédrale, R.-C.
Rimouski (Québec)
Tél.: (418) 725-4223

Rivière-du-Loup

Monsieur Paul Beaulieu
445, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup (Québec)
Tél.: (418) 868-0336

Robert-Baldwin

Madame Nicole Paquette
4933, boul. Saint-Jean
Pierrefonds (Québec)
Tél.: (514) 620-4262

Roberval

Monsieur Georges-Aimé Paquin
1132, rue Lamontagne
Saint-Félicien (Québec)
Tél.: (418) 679-8860

Rosemont

Madame Louise Barbeau
4358, rue de Bellechasse
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 593-1899

Rousseau

Madame Pierrette Riopelle
1274, rue Principale
Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec)
Tél.: (514) 588-6885

Rouyn-Noranda-Témiscamingue

Madame Françoise Raymond
Les Promenades du Cuvire
100, rue du Terminus Ouest
Porte 30
Rouyn-Noranda (Québec)
Tél.: (819) 762-0656

Saguenay

Monsieur Sylvain Ouellet
26, place LaSalle
Baie-Comeau (Québec)
Tél.: (418) 294-2074

Saint-François

Madame Marie Dagenais
219, rue Queen
Lennoxville (Québec)
Tél.: (819) 569-1416

Saint-Henri-Sainte-Anne

Monsieur Daniel Lapointe
2485, rue Centre
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 931-1660

Saint-Hyacinthe

Monsieur Richard Sénécal
2260, rue Pratte
Saint-Hyacinthe (Québec)
Tél.: (514) 778-3754

Saint-Jean

Monsieur André Lecavalier
320, boul. du Séminaire Nord
Porte 004
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
Tél.: (514) 359-4667

Saint-Laurent

Madame Hélène Boudreault
5255, boul. Henri-Bourassa Ouest
Porte 105
Saint-Laurent (Québec)
Tél.: (514) 334-1084

Sainte-Marie-Saint-Jacques

Monsieur Pierre Bail
1001, boul. de Maisonneuve Est
4e étage
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 524-6299

Saint-Maurice

Monsieur Jean-Claude Thibeault
Les Halles de la Mauricie
1702, 41e Rue
Shawinigan (Québec)
Tél.: (819) 539-5509

Salaberry-Soulanges

Madame Ann Langevin
400, rue Dufferin
Salaberry-de-Valleyfield (Québec)
Tél.: (514) 377-3301

Sauvé

Madame Nicole Gagné
6460, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal-Nord (Québec)
Tél.: (514) 322-0334

Shefford

Monsieur Jean Roland Petit
Les Halles de Granby
739, rue Principale
Granby (Québec)
Tél.: (514) 776-1445

Sherbrooke

Monsieur Jacques Codère
417, rue Belvédère Sud
Sherbrooke (Québec)
Tél.: (819) 565-4050

Taillon

Madame Élise Collin-Viens
2160, chemin du Tremblay
Longueuil (Québec)
Tél.: (514) 448-8551

Taschereau

Monsieur François Emond
320, rue Saint-Joseph Est
Porte 206
Québec (Québec)
Tél.: (418) 523-1104

Terrebonne

Madame Pauline Gascon
650, rue Langlois
Terrebonne (Québec)
Tél.: (514) 961-0621

Trois-Rivières

Monsieur Jacques Desaulniers
4450, boul. des Forges, porte 210
Trois-Rivières (Québec)
Tél.: (819) 373-1128

Ungava

Monsieur Jocelyn Levasseur
990, 3e Rue
Chibougamau (Québec)
Tél.: (418) 748-8184

Vachon

Madame Monique Lefebvre
5245, boul. Cousineau, porte 200
Saint-Hubert (Québec)
Tél.: (514) 676-5225

Vanier

Monsieur Denis Robichaud
255, rue Fortin, porte 150
Vanier (Québec)
Tél.: (418) 527-1949

Vaudreuil

Madame Françoise Legault
1000, av. Saint-Charles (Roche)
Porte 902, 9e étage
Vaudreuil-Dorion (Québec)
Tél.: (514) 455-0895

Verchères

Madame Suzanne Young-Thériault
75, rue Dalpé
Verchères (Québec)
Tél.: (514) 583-3070

Verdun

Monsieur Florent Durand
5831, rue de Verdun, porte 101
Verdun (Québec)
Tél.: (514) 362-0050

Viau

Madame Florence Guérard
8550, boul. Pie-IX, porte 440
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 593-1530

Viger

Monsieur Richard Bellemare
7373, boul. Langelier
Saint-Léonard (Québec)
Tél.: (514) 251-2221

Vimont

Monsieur Jean-Pierre

Editorial

Le bonheur de Sophie

Bien difficile de dire ce qui est le mieux pour la jeune Sophie Blouin-Groleau, multihandicapée, en regard des apprentissages qu'elle pourra faire en classe régulière à l'école La Samare de Fierimont.



Jacques PRONOVOST

Sophie est cette jeune fille dont le cas défrayait la manchette la semaine dernière. Ses parents se battaient avec l'énergie du désespoir pour que leur fillette demeure en classe régulière plutôt que de se retrouver en classe spéciale à l'école Le Touret.

La solution finalement acceptée de part et d'autre, celle d'intégrer la jeune Sophie à demi-temps dans l'école est la meilleure possible. Elle apporte d'abord joie et bonheur à la fillette. Elle lui permet de vivre une vie la plus normale possible dans les circonstances de son handicap et d'apprendre en classe régulière ce qu'elle pourra retenir d'un enseignement régulier. Cela sera-t-il adéquat et suffisant? Probablement pas. Mais là n'est pas le seul considérant dans la vie future de cette jeune fille.

L'entente intervenue entre les parents et la commission scolaire est aussi la meilleure d'un point de vue économique. Sans celle-ci, la Commission scolaire aurait dû engager des frais juridiques importants pour se défendre contre une famille bien déterminée à faire respecter les droits de la jeune fille. Ceux-ci auraient aussi eu des déboursés importants à assumer. En acceptant une intégration à demi-temps commandant moins de ressources professionnelles pour son encadrement, on se trouvait à réduire la facture à 13 800\$ plutôt que les 40 000 \$ que commanderait une totale intégration.

Malheureusement il est encore ici question de gros sous. Que chacun ait mis de l'eau dans son vin et trouvé la solution acceptable à tous se révèle la voie de la raison combinée à celle de la passion. Belle réussite finalement qui tient compte autant du bonheur de l'enfant que des obligations des gestionnaires.

Sophie et ses parents gagnent une bataille pour et au nom de nombreuses autres personnes handicapées. C'est celle de la reconnaissance de leur statut de personne au même titre que nous tous et dont les droits sont reconnus par la Charte canadienne des droits et libertés.

Elle se battait aussi contre une philosophie moins ouverte à cette problématique chez plusieurs commissaires scolaires élus l'automne dernier en faisant leur cheval de bataille de contrer l'intégration trop rapide des clientèles handicapées. Ils auront appris en peu de temps que la loi existe aussi pour eux et que le bon sens commande souvent la plus grande compréhension, la tolérance et l'ouverture d'esprit. Comme le dit Mme Jeanne-Mance Dallaire de l'Office des personnes handicapées: «l'intégration scolaire est une question d'attitudes et d'ouverture bien plus que de mesures financières et matérielles.»

Mais plus que toute autre chose, le retour de Sophie à l'école La Samare est la victoire de l'amour; celle naturellement de ses parents, convaincus et convaincant; celle de ses amis de l'école, de l'amitié et de la compréhension de professeurs, de directeurs et de la puissance du support populaire en toile de fond.

Cela ne répond pas à la question de fond: Sophie serait-elle mieux servie dans une école spécialisée? Mais qui peut prétendre le savoir?



TRIBUNE LIBRE

Qu'attendre du référendum?

Première chose que j'aimerais dire, c'est qu'il ne faut pas croire que le but du référendum est de donner de l'emploi, de meilleur ceci et cela mais plutôt «Voulons-nous notre pays». Pas une croyance publicisée à l'effet que nous sommes dans un grand pays où l'on peut vivre et travailler selon notre langue, nos coutumes, nos croyances, quand on sait très bien, qu'en dehors du Québec, la seule province à avoir depuis 300 ans respecté les autres lan-

gues, races, etc., il n'y a rien de cela, pas même un semblant de vouloir appliquer ce qu'ils ont eux-mêmes signé, lors de la Constitution.

Ce n'est pas le Québec qui veut se séparer, ce sont les neuf autres provinces qui nous ont mis dans la situation actuelle. Veut-on détruire le Canada? C'est déjà fait, avec l'aide du fédéral, les autres provinces reçoivent déjà et depuis toujours les investissements principaux, sciences,

technologies, recherches, etc. et cela au détriment du Québec, qui ne reçoit que les miettes. Dans le choix à faire, la question n'a pas d'importance. Ce qui compte, c'est veut-on notre pays, où nous pourrions décider pour nous ce qui est bon pour nous. Serons-nous mieux? Pire? Celui qui se sépare de sa famille, se demande-t-il: est-ce que papa et maman vont me donner ceci, cela? Est-ce qu'ils vont s'occuper de ma famille? Est-ce que je serai mieux ou pire? L'on sera

davantage mieux, si l'on vote oui et que l'on se prend en mains. Québécois qui ont encore de la race dans le corps, souvenez-vous de nos ancêtres qui ont bûché, trimés, sont morts pour nous donner un pays, voici l'occasion, sans guerre, tel que nous sommes dignes de le faire. Voter oui au référendum.

René Labrecque

LETTRÉ OUVERTE

Les investisseurs ont confiance dans les perspectives financières et budgétaires du Québec

En tant que ministre des Finances et ministre du Revenu du Québec, je ne puis demeurer insensible aux dires des tenants du statu quo qui laissent souvent entendre qu'un débat véritable sur la souveraineté, soit-il tenu de la façon la plus démocratique, entraîne incertitude, confiance réduite des investisseurs envers le Québec et par le fait même, des coûts de financement accrus. De telles appréhensions ne sont aucunement fondées et je me sens responsable de bien en informer les Québécois. C'est dans ce contexte que je m'adresse à vous, chers lecteurs, pour vous permettre de partager ma conviction à cet égard.

Le programme de financement du gouvernement est presque complété

Comme je l'ai annoncé tout récemment, le programme total de financement du gouvernement du Québec pour 1995-1996 d'un montant de 4,285 milliards de dollars, était déjà complété à 80%, moins de cinq mois après le début de l'année financière.

- un montant de 1,8 milliard de dollars a été émis sur les marchés privés auprès de plusieurs investisseurs au Canada et à travers le monde;

- deux émissions publiques au Japon ont permis de réaliser 1,1 milliard de dollars;

- une émission publique d'obligations sur le marché canadien a permis de recueillir 400 millions de dollars au début juillet;

- la campagne d'obligations d'épargne du Québec a rapporté 447 millions de dollars, soit près de 100 millions de dollars de plus que l'an dernier.

C'est principalement entre la fin juin et la mi-août que nous avons effectué ce financement, à une période où les taux des obligations, tant au Canada qu'aux États-Unis, avaient atteint des niveaux attractifs pour les emprunteurs. A titre d'exemple, sur le marché des obligations à 10 ans, le taux moyen des obligations québécoises était de 8,78% durant cette période, soit 0,8% de moins qu'au premier trimestre de cette an-

née et 0,9% de moins que la moyenne des taux entre 1990 et 1994.

Quant aux financements à l'étranger, ils ont été réalisés à des coûts inférieurs à nos coûts de financement sur le marché canadien.

Non seulement avons-nous pu profiter de la baisse générale des taux d'intérêts, mais le Québec a également bénéficié d'une baisse supplémentaire des taux d'intérêt exigés pour ses titres par rapport aux titres canadiens. En effet, les écarts de taux d'intérêt entre les obligations à 10 ans du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada, au cours de notre période de pointe de financement de cette année, ont été inférieurs au niveau observé, en moyenne, au cours de la période 1990 à 1994.

La réduction de ces écarts a une signification toute particulière sur les marchés financiers. Elle témoigne d'un regain de confiance face au gouvernement et à l'économie du Québec. Voici ce qu'il en est.

Tout d'abord, ces écarts, bien que parfois soumis à des soubresauts passagers, sont essentiellement déterminés par des facteurs fondamentaux dont, principalement, la situation relative de l'économie et des finances publiques du Québec, ainsi que la perception qu'ont les marchés à cet égard.

J'ai la conviction que la diminution des écarts observée au cours des derniers mois reflète le fait que les marchés financiers reconnaissent les engagements fermes du gouvernement et les actions qu'il a déjà entreprises pour enfin redresser l'état des finances publiques.

Les investisseurs ont en fait simplement témoigné leur confiance envers l'attitude responsable du gouvernement dans la gestion de l'économie, de la fiscalité et des finances publiques. Les investisseurs croient que cette attitude responsable durera pendant et après l'accession à la souveraineté.

Permettez-moi de vous exposer clairement ce qui, dans l'action du gouvernement et dans le contexte économique actuel, m'apparaît avoir été et continuer d'être déterminant

pour maintenir la confiance des investisseurs.

Un plan financier clair et crédible

Le plan financier du gouvernement est clair et crédible. En plus, dois-je le rappeler, toutes les cibles que nous avons annoncées dans ce domaine en campagne électorale et depuis la formation du gouvernement ont été atteintes:

- nous avons pris les mesures pour respecter l'objectif de dépenses de programmes fixé pour l'année 1994-1995 et ce, malgré les dépassements de 264 millions de dollars découverts lors de notre arrivée au gouvernement;

- nous avons surpassé les objectifs de revenus que nous nous étions fixés l'automne dernier dans le cadre de notre plan pour percevoir tous les revenus qui échappaient au gouvernement;

- dès cette année, le déficit budgétaire sera réduit de plus de 1,7 milliard de dollars, pour se situer à 3,975 milliards de dollars (5,7 milliards de dollars en 1994-1995);

- la réduction du déficit amorcée dès cette année se poursuivra au cours des prochaines années, de sorte que le déficit des opérations courantes sera éliminé dans deux ans, soit au cours de l'année financière 1997-1998. Nous cesserons alors d'emprunter pour acheter l'épicerie.

Mais surtout, nos objectifs budgétaires seront atteints grâce au contrôle serré des dépenses. Nous allons réaliser plus qu'un gel des dépenses de programmes, nous allons les réduire à chaque année. Pour cela, notre gouvernement a pris des mesures de réduction de dépenses totalisant 1,4 milliard de dollars cette année. L'effort additionnel sera de 2,0 milliards de dollars en 1996-1997 et de 2,6 milliards de dollars en 1997-1998. Sur trois ans, les mesures de réductions de dépenses totalisent 6 milliards de dollars, alors que les dépenses de programmes s'élevaient à 36 milliards de dollars actuellement. De telle performance n'avaient jusqu'ici jamais pu être réalisées dans l'histoire moderne du Québec. Le gouvernement prend ses responsabi-

lités et les investisseurs savent le reconnaître.

Un régime fiscal compétitif

Nous avons aussi pris des actions pour simplifier la fiscalité, notamment avec la réforme de la taxe de ventes du Québec (TVQ), et pour suivre notre plan pour percevoir tous nos revenus. La réforme de la TVQ a été accueillie très favorablement par les entreprises qui verront leurs coûts d'administration réduits considérablement. De plus, le régime de taxe de vente du Québec comporte maintenant un taux qui est le plus faible parmi les provinces canadiennes, à l'exception de l'Alberta qui n'a pas de taxe de vente.

Par ailleurs, des études indépendantes (ex.: l'étude réalisée par le Conférence Board du Canada, et celle réalisée par KPMG pour le compte de l'état de New York) ainsi que celle réalisée conjointement par le ministère des Finances et Price Waterhouse ont toutes démontré que le régime fiscal du Québec à l'égard des entreprises était très compétitif par rapport à celui de nos voisins, tant au Canada qu'aux États-Unis.

Une économie forte et diversifiée

Le Québec a une économie forte et diversifiée. Il s'agit d'une économie compétitive qui repose sur une structure industrielle des plus modernes et qui bénéficie d'une main-d'œuvre qualifiée. Les produits du Québec s'imposent à travers le monde. Par exemple, les industries du Québec se démarquent au niveau mondial dans les domaines de haute technologie et des ressources.

Le ralentissement de la croissance économique présentement observé au Canada est principalement lié à celui de la demande intérieure américaine et à la hausse importante des taux d'intérêts aux États-Unis depuis février 1994, laquelle a entraîné un mouvement similaire au Canada; le Québec n'y échappe pas non plus. Personne ne saurait toutefois sérieusement soutenir que ce ralentissement soit lié à la proximité de la campagne référendaire ou à

l'élection de notre gouvernement.

Par ailleurs, les données présentement disponibles à Statistique Canada pour le début de 1995 montrent que l'économie du Québec est toujours source de confiance pour les investisseurs. Les investissements non résidentiels des entreprises privées devraient augmenter de 7,1% en 1995, un rythme comparable à celui attendu pour le Canada dans son ensemble. Plus significatif encore, les immobilisations dans le secteur manufacturier, un secteur crucial pour notre économie, devraient croître au Québec de 32,4% en 1995, ce qui est nettement plus rapide qu'en Ontario (18,5%) et qu'au Canada (24,9%).

Les décisions d'investir des entreprises pour construire ou moderniser leurs installations démontrent qu'elles ont toujours confiance dans la capacité de l'économie du Québec à assurer une croissance de leurs ventes et de leurs profits. En effet:

- les exportations internationales de marchandises affichent une hausse cumulée de quelque 25% au cours des cinq premiers mois de l'année 1995;

- le secteur manufacturier bénéficie clairement de cette force alors que les livraisons des entreprises manufacturières sont en hausse de plus de 15% au cours des six premiers mois de l'année;

- les bénéfices des entreprises ont progressé de près de 30% au premier trimestre de 1995 par rapport au premier trimestre de 1994.

Confiance répétée des investisseurs envers les institutions québécoises

Non seulement le gouvernement a-t-il déjà réalisé l'essentiel de son financement pour l'année, mais force est de constater que les investisseurs, au Canada comme ailleurs, continuent de manifester leur confiance dans les titres émis par les autres grandes institutions québécoises. Encore là, les prétendus effets néfastes d'un contexte que d'aucuns considèrent incertain sont loin de se manifester.

Hydro-Québec, par exemple, a pratiquement complété la totalité de

son programme de financement pour l'année, soit 2,2 milliards de dollars.

Plusieurs autres manifestations significatives de l'intérêt des investisseurs pourraient être citées, mais permettez-moi d'en souligner deux qui sont dignes de mention:

- la récente émission de titres de Desjardins sur le marché américain (200 millions de dollars US) a été réalisée avec grand succès;

- une autre institution financière de première importance au Québec, la Banque Nationale du Canada, a réalisé «cinq émissions totalisant 950 millions de dollars US, uniquement sur le marché américain, depuis un an et demi», tel que le rapportait M. Claude Picher, du journal La Presse, le 19 août 1995.

Je crois fermement que notre gouvernement a démontré qu'il a le courage de prendre les décisions qui s'imposent afin de redresser la situation financière du Québec. Les investisseurs reconnaissent effectivement que le Québec a mis en oeuvre une politique budgétaire et fiscale responsable: ils savent que le gouvernement continuera de le faire dans un Québec souverain. Ce sont ces éléments fondamentaux qu'ils ont à l'esprit lorsqu'ils prennent leurs décisions.

Je suis heureux et très à l'aise d'affirmer que le gouvernement a la situation financière et budgétaire du Québec bien en main, avec un programme de financement presque complété et des marchés financiers qui ont accueilli favorablement ses actions. Je suis convaincu que les investisseurs continueront de reconnaître, en toute circonstance, le Québec comme un bastion inattaquable de la démocratie, une terre d'accueil exceptionnelle pour les investissements productifs et les entreprises rentables et un endroit où l'on sait où l'on va en matière de politique économique, fiscale et budgétaire et où le gouvernement prend ses responsabilités et livre la marchandisée promise à cet égard.

Jean Campeau
Ministre des Finances et du Revenu

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	PRODUCTION	PRÉ-IMPRESSION ET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphano Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Jacelyn Godbout Adjoints au directeur	Daniel Gauthier Directeur
				René Béliveau Directeur	André Roberge Contrôleur et adjoint au directeur	André Coriveau Contrôleur
					Julienne Poulin Gérante du crédit	Pierre Dubois Directeur
						André Custeau Adjoint au directeur

Le recours à une surtaxe aux non-résidents s'étend

Claude PLANTE Sherbrooke

Le mouvement d'imposition de surtaxes aux non-résidents pour l'accès aux services des loisirs semble se généraliser dans la région.

Les directions du Club de patinage artistique Lenn-Ascot et de l'Association du hockey mineur Lenn-Ascot se voient obligées de demander davantage aux non-résidents pour l'inscription de leurs enfants.

Cette année, les parents demeurant hors des limites d'Ascot et de Lennoxville doivent payer 275 \$ pour un enfant inscrit au patinage artistique et 250 \$ pour le hockey mineur en plus des sommes habituelles d'inscription.

«Nous voulons dire que c'est comme ça chez nous aussi, explique Lucie Bouffard, secrétaire pour le Club de patinage artistique Lenn-Ascot. Les municipalités nous obligent à demander plus aux parents non-résidents.»

«Dans notre cas, le Club dépend beaucoup des enfants venant des autres municipalités. Nous avons dû trouver un prix équitable, même si le montant réel se situerait davantage entre 325 \$ et 400 \$ par enfant.»

Alain Thériault, registraire pour l'Association du hockey mineur Lenn-Ascot, dit que ce sont les organisations qui sont prises avec les surplus exigés par les municipalités pour le temps de glace.

Une designer d'Asbestos réalise son rêve

□ Patricia Dallaire vient de partir pour étudier dans la Ville Lumière grâce à une bourse

Ginette DION ASBESTOS

«J

e compte les jours depuis un mois, confie Patricia Dallaire, une jeune designer d'Asbestos. Je suis très excitée par ce départ, surtout que c'est mon premier voyage outre-mer.»

Finissante du Collège Lasalle de Montréal en dessin de mode depuis juin dernier et boursière de la Fondation de la mode de Montréal, la jeune fille de 19 ans s'exprimait ainsi juste avant son départ en fin de semaine pour Paris pour parfaire sa formation.



Patricia Dallaire

Grâce entre autres, à une aide financière de 3000 \$ octroyée par la Fondation, elle entreprend le 12 septembre prochain, une année d'études au cycle supérieur professionnel de mode à l'École des arts appliqués de la Ville Lumière en stylisme de mode. Elle désire aussi approfondir sa connaissance des textiles. «Le tissu est la base d'une belle création, souligne-t-elle, et à Paris, on retrouve toutes les nouvelles tendances dans les tissus de grande qualité, les imprimés sont aussi très beaux.»

«Je pars avec une autre boursière qui demeure à Montréal et nous allons être accueillies et hébergées

pendant un mois par des contacts que nous avons établis là-bas. C'est vraiment la grande aventure qui commence.» Parties dimanche soir, soit une semaine avant les cours, elles veulent s'adapter un peu à leur nouvelle vie, visiter les lieux, et prendre connaissance de leur horaire.

Habitée déjà à une vie trépidante, Patricia compte bien profiter de son séjour pour assister aux défilés des plus grands couturiers parisiens, ouvrir son esprit à la culture pour élargir ses horizons.

Des stages

«J'aurai aussi l'occasion de faire

des stages en atelier, en plus de mes cours, précise-t-elle. Donc c'est une année qui promet d'être bien remplie et je vais franchir les étapes une par une sans rien brusquer.»

«Tout compte fait, je ne regrette pas du tout d'avoir choisi Paris, même si je dois m'absenter pour un an parce que lorsqu'on revient ici, l'image qui est projetée dans le milieu du fait que l'on a étudié à l'étranger, et qui plus est, à Paris, nous ouvre des portes et maximise nos chances certainement pour faire carrière dans le métier que l'on affectionne par-dessus tout», conclut-elle.

En service toute la semaine!

JANETTE... TOUT COURT • À VOS AFFAIRES
CONSUMMATION • MODE D'EMPLOI • VISA SANTÉ

«Nous avons remonté toute une côte»

— le procureur des parents de Sophie

Steve BERGERON Sherbrooke

«Q

uand nous nous sommes penchés sur le cas de Sophie, la décision de la transférer à l'école Le Touret avait déjà été entérinée par presque tous les intervenants concernés. Nous avons réussi à remonter toute une côte.»

Tel est le bilan que dresse Me Pierre-Jacques Roy, procureur des parents de la petite Sophie Blouin-Grobleau, après l'entente survenue mardi entre les parents de Sophie et la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS).

Sophie Blouin-Grobleau est cette jeune multihandicapée de 10 ans qui fréquentait l'école La Samare et que la CSCS voulait transférer dans une école spécialisée, ce à quoi ses parents s'opposaient. Les deux parties en sont finalement venues à une entente et Sophie a pu réintégrer son école et retrouver ses amis.

«La concertation autour de Sophie a sûrement beaucoup pesé dans la balance. Mais l'affaire s'est réglée dans un cadre de dialogue, et c'est ce qui a porté fruit.»

La solution acceptée par la CSCS prévoit que Sophie sera inscrite à temps plein, mais fréquentera l'école à mi-temps. Les parents devront trouver eux-mêmes les «ressources alternatives» — le personnel — qui s'occuperont de Sophie pour le reste du temps.

«Ça ne veut pas automatiquement dire que les parents devront payer de leur poche. Par exemple, il a été suggéré que des bénévoles ou des stagiaires en éducation spécialisée du Collège de Sherbrooke viennent s'occuper de Sophie, ce qui ne coûterait rien aux parents. Il faut simplement comprendre que la CSCS paie jusqu'au seuil de la mi-temps. Après, c'est aux parents de jouer.»

Présomption
«Ce n'est pas parce que l'école Le Touret offre des services aux multihandicapés qu'il faut que tous les multihandicapés fréquentent cette école», poursuit Me Roy. Ce principe, qu'il a prôné pendant toute l'affaire, il aurait été prêt à le défendre jusque devant les tribunaux.

«Premièrement, plusieurs enfants multihandicapés fréquentent des écoles régulières du réseau, affirme Me Roy. Mais un récent jugement livré en Ontario a établi qu'à la base, il y a la présomption qu'un enfant doit intégrer une classe normale. Et si les parents ne consentent pas à ce que leur enfant soit changé de classe, toute décision contraire à leur volonté devient ségrégation, donc acte discriminatoire. À moins que la Commission scolaire fasse la preuve que cette ségrégation donnera un service meilleur à l'enfant.»



La vie n'est pas toujours facile, certes. Qu'à cela ne tienne! Simplifions-la...
Voilà donc cinq émissions conçues pour vous rendre service jour après jour.
Qu'il s'agisse de faits de société, d'argent, de consommation, d'emploi ou de santé,
côté conseils et trucs pratiques, vous êtes servi!



OUVREZ, VOUS VERREZ.

Pour différencier plaignant et plaignard

□ Magog est la première ville de la région à utiliser le sonomètre pour mesurer l'intensité du bruit

Daniel FORGUES

Magog

Premiers en Estrie à utiliser un sonomètre pour appliquer un règlement sur le bruit, les policiers de Magog sont persuadés d'un fait bien avant que l'on procède à un premier bilan afin d'en déterminer sa valeur, deux mois après le début de l'utilisation de cet appareil: «Le sonomètre permet de faire la différence entre le plaignant et le plaignard», indique le capitaine Yves Denis responsable de cet appareil à la police Memphrémagog.

«Le sonomètre ne ment pas, il ne se trompe pas, et il est uniforme pour tout le monde. Son utilisation permet d'évaluer le bruit d'une façon égale pour tout le monde, selon le règlement en vigueur», indique le policier.

Car le nouveau règlement sur le bruit, dans la ville de Magog, a des dents.

Pas plus de 60 décibels la nuit, pas plus de 65 décibels le jour.

Une personne morale, comme un bar, se voit imposer une contravention de 250 \$ si le règlement est enfreint et une personne physique, comme un simple résident, voit cette amende passer à 100 \$ en cas d'infraction.

Entre 21h et 7h, le règlement 1177 interdit l'utilisation de tondeuse, de scie à chaîne, de souffleur à neige, etc.

«Le bruit est officiellement con-

sidéré comme nuisance avec ce règlement, on a mis les atouts sur notre bord», confie le capitaine de police.

Le premier en Estrie

Le corps de police Memphrémagog est le premier dans toute l'Estrie à utiliser un sonomètre pour appliquer un tel règlement.

«Mais on n'a rien inventé, on s'est basé sur l'expérience d'autres régions du Québec pour faire ce règlement», précise l'officier.

En deux mois, l'application du règlement démontre un fait: les bars sont les principaux contrevenants.

Là, sur plainte, le policier se place à cinq mètres de l'établissement et mesure l'intensité du bruit.

On rapporte une quinzaine d'infractions de la part d'établissements hôteliers.

Lors des deux derniers week-ends, les policiers de Magog ont procédé à 220 vérifications dans le cadre d'une opération: six billets ont été émis.



Photo La Tribune par Daniel Forgues
Pour le capitaine Yves Denis, de la police Memphrémagog, l'utilisation d'un sonomètre permet aux policiers de faire une différence entre les plaignants et les plaignards.

«Je ne vous cacherai pas que certains bars ont eu plus qu'un billet depuis deux mois», indique le capitaine Denis.

Quant aux résidences, l'utilisation du sonomètre, poursuit le policier, contribue à une certaine harmonie entre voisins.

«Pour les résidences, on place le sonomètre à la limite du terrain. Souvent, le voisin qui fait trop de bruit ne tarde pas à se conformer. Si son climatiseur, sa thermopompe ou son filtre de piscine est la source du bruit, la situation est vite corrigée», dit-il.

L'utilisation du sonomètre par les policiers de Magog a également réglé certains problèmes avec les motocyclettes et certains véhicules-moteurs bruyants.

«Pour nous, le sonomètre est un outil précieux: Magog est une ville touristique, et il fallait trouver un juste milieu pour tout le monde avec le bruit; le règlement sur le bruit a été adopté de concert avec la Chambre de commerce et son application a réglé une situation qui durait depuis quelques années», conclut le policier.

SEARS

Attendez-vous à plus

Ne manquez pas LEVÈNEMENT MODE à l'affiche chez Sears

Tous les vêtements à prix courants pour bébé et tout-petit

1 jour seulement, le mercredi 6 septembre 1995
Économisez plus en achetant plus...
sur tous les vêtements mode*

à prix courants pour homme, femme et enfant

Achetez-en 1 et épargnez 15%

Achetez-en 2 et épargnez 20%

Achetez-en 3 et épargnez 25%

Tous les vêtements tout-aller et habillés à prix courants pour femme

Tous les vêtements tout-aller et habillés à prix courants pour homme

Tous les vêtements à prix courants pour garçon et fille

* À l'exclusion des fragrances et produits de beauté de marques prestigieuses, bijoux, articles mode Le Château et tous les articles annoncés dans la circulaire de cette semaine.

Voici votre cadeau!

Il y a bien des façons de dire merci!

grand Merci à tous!

Vous pourriez gagner jusqu'à 30% de réduction sur votre prochain achat de marchandise à prix courants, jusqu'à 10 000 points du Club Sears en prime, ou même une tournée d'achats de 200\$, 500\$ ou 1000\$ chez Sears! Tous les détails en magasin.

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'État' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

09100

J'AI PERDU

40 LIVRES AU

CENTRE SANTÉ MINCEUR



Bravo Jocelyne Janelle

- Pas de nourriture à acheter
- Aucun exercice
- Consultation gratuite

494, rue Conseil
Sherbrooke
563-8989

08546

Viennent de paraître... 6 bulletins...

- Bulletin 1** - Le commerce avec un Québec souverain: les États-Unis favorisent la continuité
- Bulletin 2** - Souveraineté du Québec - Le contrôle complet de la fiscalité ouvre des perspectives nouvelles
- Bulletin 3** - Les transferts fédéraux vus par un économiste de l'Université de Montréal - Le Québec a perdu plus de 11 milliards \$ au cours de la décennie 1983-1993
- Bulletin 4** - Le partage des actifs et de la dette révèle un déficit d'actifs de 23,9 milliards \$ pour le Québec
- Bulletin 5** - L'indicateur de développement humain - Le haut taux d'analphabétisme déloge le Canada de la première place du classement de l'ONU
- Bulletin 6** - Les PME réorientent davantage leurs activités dans un axe nord-sud depuis 1989

Ces bulletins sur l'avenir dans un Québec souverain sont disponibles gratuitement dans les bureaux de Communication-Québec. Information (sans frais): 1-800-363-1363

Québec

...et 6 études

- Étude 1** - Avis sur les accords conclus avec les États-Unis - 48 pages - 4,95 \$
- Étude 2** - Le transfert au Québec de tous les champs d'imposition fédéraux - 88 pages - 8,95 \$
- Étude 3** - Les transferts fédéraux-provinciaux au Canada - 48 pages - 5,95 \$
- Étude 4** - Le partage des actifs et des passifs du gouvernement du Canada - 88 pages - 8,95 \$
- Étude 5** - L'indicateur de développement humain de l'ONU: le concept et son usage - 76 pages - 7,95 \$
- Étude 6** - La souveraineté et les PME - 76 pages - 7,95 \$

Ces études sont rendues publiques par le Secrétariat à la restructuration du ministère du Conseil exécutif. Elles sont en vente dans le réseau Les Publications du Québec.

Vente et information: (418) 643-5150
(sans frais): 1-800-463-2100

L'AVENIR
DANS UN
QUÉBEC
SOVERAIN

Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif
Secrétariat à la restructuration

75472